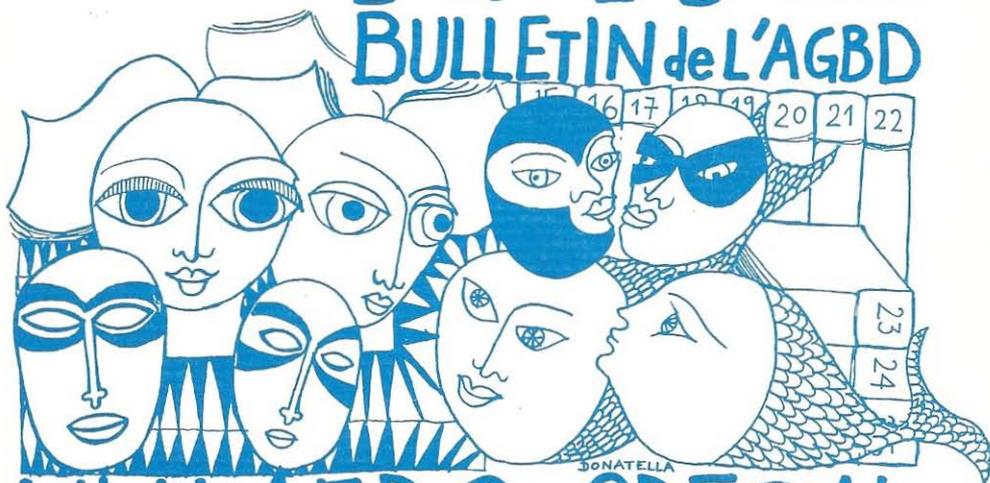


HORS- TEXTE

n° 51/52

BULLETIN de L'AGBD



NUMERO SPECIAL

25^{ème}

GENÈVE 97

EDITORIAL

Hors-Texte ayant atteint sa majorité, il s'est senti assez grand et fort pour fêter dignement les 25 ans de l'association dont il est le porte-drapeau depuis 1979. Il a même mis les bouchées doubles et a retrouvé la même ardeur que ses géniteurs (Lucienne Caillat, Catherine Chauvet, Dorette Glardon, Daisy Mac Adam, Alain Jacquesson et Micha Sofer). Mais comment allait-il faire pour que ce numéro-anniversaire soit différent des précédents ? Facile... mais tout de même ambitieux !? Puisque l'AGBD est une association réunissant des personnes et non des institutions, centrons notre intérêt sur le bibliothécaire plutôt que sur les bibliothèques ! Puisque nous souhaitons distraire et non faire l'historique de l'association, choisissons une démarche thématique et non chronologique ! Puisque nous ne tenons pas à une rigueur historique, laissons carte blanche à deux personnes qui, sur un même thème choisi parmi d'innombrables possibilités, s'exprimeront à la première personne, en donnant libre cours à leur subjectivité !

Cette ambition, les auteurs que vous allez lire l'ont partagée avec nous, munis d'une bonne dose d'enthousiasme et, pour certains, d'un zeste d'appréhension, puisque le bibliothécaire préfère généralement parler de bibliothèques plutôt que de lui-même...

Le Comité de rédaction :

***Elisabeth BERNARDI, Eric MONNIER,
Malou NOETZLIN, Danièle TOSI,
Joëlle WALTHER***

Le Président de l'AGBD :

Michel GORIN

CETTE ANNÉE-LÀ...

RAPPEL DE QUELQUES ÉVÉNEMENTS DE 1972

Commençons par dénoncer un scandale : aucune des sources consultées (1) ne mentionne la création de l'AGBD dans les événements de 1972 ! Nous essaierons tout de même de dresser, à l'aide de celles-ci, un inventaire, parfois subjectif, des "autres" faits marquants de cette année-là.

Premier événement retenu, la rencontre Nixon - Mao, le 21 février, à Pékin, qui amorce un dégel dans les relations sino-américaines. Deux mois plus tard, Nixon est à Moscou, où il signe un traité limitant les missiles anti-balistiques et gelant les missiles offensifs détenus par les deux pays.

Nixon sera réélu triomphalement en novembre (rappelons qu'il devra démissionner en août 74 suite à l'affaire du Watergate, laquelle avait eu lieu en 72 précisément et avait éclaté en 73).

Sur le plan international toujours, 1972 est marquée par la poursuite de la guerre du Viêt Nam, bien que des espoirs de paix se fassent jour (rencontres secrètes Le Duc Tho - Kissinger). Toutefois, en décembre, Nixon ordonne des bombardements massifs du Nord Viêt Nam dont la population civile fait principalement les frais. Les négociations reprendront finalement en janvier 73, débouchant sur un accord de cessez-le-feu et le retrait des Américains du Viêt Nam.

Pour continuer avec les joyusetés des événements de cette année-là, on rappellera le dimanche sanglant de Londonderry (Irlande du Nord), le 30 janvier, où l'armée britannique tire sur une foule de manifestants qui protestent contre l'internement administratif des républicains. On relèvera treize morts et plus d'une centaine de blessés.

1972 est aussi l'année des JO de Munich endeuillés par la mort de neuf athlètes israéliens pris en otage par un commando palestinien de Septembre noir.

Et puis au Burundi déjà, on parle de génocide et de la mort de cent mille Hutus.

En Suisse, l'année est marquée par de nombreuses manifestations du groupe Bélier; le Jura n'est, en effet, pas encore un canton suisse. Et une initiative contre les exportations d'armes est rejetée, mais sept mille voix seulement séparent les non des oui, tandis que huit cantons l'acceptent, dont Genève.

En économie, 1972 voit la CEE passer à neuf membres avec l'adhésion de l'Irlande, du Danemark et de la Grande-Bretagne. En décembre, le Club de Rome publie le fameux rapport du MIT (Massachusetts Institute of Technology) *Halte à la croissance* qui provoque un débat considérable.

Dans le domaine spatial, deux missions lunaires (Apollo-16 et 17) ont lieu pendant notre année 1972, sans doute pour conforter l'image traditionnelle du bibliothécaire (au masculin) parfois un peu dans la lune!

Au chapitre société, on se souviendra peut-être, dans une profession essentiellement féminine comme la nôtre, que le major de Polytechnique est cette année-là une femme, la première à avoir accédé à ce bastion masculin. Et on mesurera sans doute l'évolution des mœurs en vingt-cinq ans, en se rappelant qu'une jeune professeur de philosophie, Nicole Mercier, avait été sanctionnée, en France, pour avoir discuté, à la demande de ses élèves d'un lycée de Belfort, d'un tract intitulé *Apprenons à faire l'amour...*

Sur le plan culturel, la naissance de l'AGBD est placée sous d'heureux auspices puisque l'UNESCO avait décrété 1972 *Année internationale du livre*. Dans ce cadre, la Suisse met en place, entre autres, un programme d'aide à la formation de bibliothécaires scolaires au Cameroun (2).

Heinrich Böll reçoit le Nobel de littérature, alors que Jean Carrière a le Goncourt pour *L'épervier de Maheux*. Avec *Les boulevards de ceinture*, Patrick Modiano obtient le prix de l'Académie Française. Henry de Montherlant met fin à ses jours. 1972 voit aussi disparaître, parmi d'autres, Mahalia Jackson et Pierre Brasseur.

A Cannes, deux films italiens se partagent la Palme d'or : *La classe ouvrière va au paradis* d'Elio Petri et *L'affaire Mattei* de Francesco Rosi.

Enfin, last but not least, on ne pouvait terminer cette petite chronique sans révéler que, selon le calendrier chinois, 1972 était l'année du Rat, du Rat de bibliothèque naturellement...

Eric MONNIER

- (1) Chroniques et images : les années de la crise : 1972, 1973, 1974. Prilly : Eiselé, 1988.
Panorama mondial : 1972. Bâle : Ed. Académiques, 1972
- (2) Il serait intéressant de savoir ce que ce projet est devenu. Si quelqu'un a des informations à ce sujet, qu'il n'hésite pas à les communiquer à la rédaction de Hors-Texte

REGARD SUR 3 REVUES PROFESSIONNELLES EN 1972

Il nous a paru intéressant de jeter un bref regard sur 3 revues professionnelles pour tenter de cerner le contexte bibliothéconomique dans lequel naît l'AGBD. Il s'agit des Nouvelles de l'ABS et de l'ASD, du Bulletin d'informations de l'ABF et du Bulletin des bibliothèques de France.

On constatera d'abord qu'au niveau de la forme matérielle ces 3 publications sont d'un format plus petit qu'aujourd'hui. La typographie est serrée et la présentation assez austère comporte peu ou pas d'illustrations, sauf dans le BBF qui comprend quelques photos en noir et blanc, hors texte. On peut ainsi toujours rêver de voir aussi un jour HORS-TEXTE être publié en quadrichromie et en grand format.

Les bulletins des associations professionnelles contiennent de la publicité pour du mobilier, des pellicules adhésives, etc. comme aujourd'hui ; par contre, il n'y a bien sûr encore aucune pub pour des logiciels documentaires, mais le duplicateur "Mini Graph" est présenté comme "la seule solution efficace" pour "ne plus perdre de temps à établir [nos] fiches"...

Transition toute trouvée pour arriver au contenu de nos publications. Ce qui frappe au premier regard c'est que les mots "informatique" ou "informatisation" apparaissent peu au profit du mot "automatisation". L'on sent bien les prémices du mouvement qui va bouleverser notre travail ce dernier quart de siècle, mais les réalisations concrètes sont très peu nombreuses.

En tous cas la nécessité de la normalisation, en particulier du catalogage, ressort de plusieurs articles (cf. en particulier : CHAIX, Paul. - Normalisation internationale des règles de catalogage, in : Nouvelles, n° 5, 1971 et HONORE, Suzanne. - Du catalogage en coopération au contrôle bibliographique universel, in Bulletin d'information de l'ABF, n° 77, 1972).

Dans le cadre de l'année internationale du livre, les 2 publications françaises publient la Charte du livre, qui proclame le principe de l'accès au livre pour tous. Cette Charte est adoptée par les associations internationales de libraires, d'auteurs et compositeurs, de documentalistes, de traducteurs, d'éditeurs, les PEN Clubs et naturellement par l'IFLA. A son article VII, elle proclame : "... chaque école et chaque collectivité devrait posséder au moins une bibliothèque dotée d'un personnel qualifié (c'est nous qui soulignons) et d'un budget suffisant. (...)" (Bulletin de l'ABF, n° 74, 1972 et BBF, n° 4, 1972).

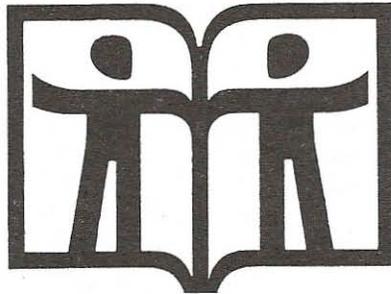
L'ABS, quant à elle, fête ses 75 ans à Glaris. On remarquera que notre grande soeur, qui était 75 fois plus vieille que l'AGBD en 1972, ne l'est plus que 4 fois aujourd'hui !

Pour terminer, c'est naturellement dans les Nouvelles de l'ABS qu'on découvre la genèse de l'AGBD. D'abord on y trouve le compte rendu de l'exposé de Fernand DONZE aux journées d'études de l'Ecole de bibliothécaires, sous le titre "Bibliothécaire, un métier qui évolue" d'où ressort en particulier le manque de reconnaissance (voire la méconnaissance) de notre profession par les autorités (N° 2, 1971). Un peu plus tard, dans son rapport annuel à l'Assemblée générale de l'ABS, le 25 septembre 1971 à Frauenfeld, Jean-Pierre CLAVEL se fait également l'écho du manque d'image des bibliothécaires et de la nécessité de la défense de notre métier auprès du public et surtout des autorités, qui pourrait amener celles-ci "à mieux classer les bibliothécaires dans les échelles de fonctionnaires" (N° 5, 1971). Enfin dans le n° 3, 1972, Jean-Pierre DUBOULOZ, Marie MARTIN et Roberte PIPY annoncent la naissance de l'AGBD le 9 mars 1972. On y lit : "Ce n'est un secret pour personne que, depuis longtemps, des bibliothécaires de plus en plus nombreux ressentent un certain malaise. Notre profession est mal définie, ses exigences sont ignorées de la plupart des employeurs, les bibliothécaires diplômés ne sont pas soutenus et défendus comme il le faudrait." Et plus loin : "Deux mois après sa création, le nombre important d'adhérent (plus de 60) pour le seul canton de Genève, et venant de tous les types de bibliothèques (...) semble bien indiquer qu'elle répond à un réel besoin."

On connaît la suite.

ERIC MONNIER

1972
ANNEE INTERNATIONALE DU LIVRE



EN GUISE D'HOMMAGE...

C'est l'histoire d'une gentiane jurassienne (du Sud), cousine de la fleur d'absinthe et qui a grandi plutôt près des bouses de vaches, qu'au milieu des rosiers du château de Prangins. Désireuse de connaître d'autres contrées que l'étang de la Gruère ou le Marché-Concours de Saignelégier, elle émigra dans cette cité de Calvin, où les tilleuls de la rue Prévost-Martin et de la place de la Madeleine lui firent un peu oublier, par leur douceur et leur beauté, le souvenir de ses chers sapins !

Après moult péripéties professionnelles, des tentations de la Bahnhofstrasse aux paradis artificiels du Limmatquai zurichois (le Platzspitz n'existait pas encore), elle reprit sa girolle et son accent un peu traînant pour revenir dans le giron aimé des Bibliothèques municipales où elle se donna avec la même ardeur et le même enthousiasme que dans son Jura natal (mais en moins explosif !) Le charme des Eaux-Vives, la longeole aux cardons, les promenades du côté de Cartigny et les mouettes genevoises l'avaient conquise. Mais surtout, dès son retour à Genève, elle put mesurer le dynamisme et le professionnalisme d'une association : l'AGBD. Cette « Armée généreuse de bibliothécaires dynamiques », grâce à la volonté de ses membres et grâce à son ouverture sur le monde, convainquit la Jurassienne de s'y engager. Exactement comme l'agriculteur ajoulois défend l'appellation d'origine contrôlée de la damassine, ou le producteur du Fuet sa tête de moine, les bibliothécaires genevois oeuvrent pour la reconnaissance des diplômés délivrés.

Encore aujourd'hui, alors qu'exilée outre-Versoix, elle vit dans un concubinage valdo-genevois très commode, elle se souvient de son premier rendez-vous avec l'AGBD, « Alliance géniale des battants débrouillards ». C'était un soir pluvieux aux Halles de l'Île, endroit qui a valeur de symbole. Cette bâtisse fière dont la proue s'avance dans les eaux du Rhône accueillait une assemblée générale... Et depuis ce soir-là, la Jurassienne déracinée sut qu'elle avait trouvé ses semblables... Ils étaient nés au Grand-Lancy ou à Jussy, avaient fait leurs classes aux Cropettes ou à Pinchat, avaient l'accent faubourien des Pâquis ou celui pincé de la rue des Granges ? Qu'importe ! Ils parlaient le même langage qu'elle : convaincre les pouvoirs publics pour que la formation de bibliothécaire soit reconnue, trouver sa propre identité et la défendre auprès du grand public.

Et maintenant que la petite Jurassienne est devenue grande et sage, qu'elle « règne » sur une vénérable institution centenaire qui se nomme BBS (« Branche de bénédictins studieux »), elle n'en a pas moins gardé une fidélité à ce premier amour genevois...

Marie-Claude TROEHLER
Présidente de la BBS

Comment toujours mieux affirmer notre professionnalisme et servir nos usagers ? En se regroupant pour mieux convaincre chaque bibliothécaire de ces évidences ! Laissons la parole à notre présidente honoraire...

L'AGBD : POURQUOI, COMMENT ? : PROPOS DE SA PRÉSIDENTE HONORAIRE

Penchée sur la margelle, je me demande ce qu'il est encore possible d'apercevoir dans le puits, à vingt cinq ans de profondeur. De cette obscurité se dégagent cependant quelques formes.

Je vois une table dans l'une des salles de l'Institut d'Etudes Sociales. Autour de moi (mais je ne préside pas, non, non, pas encore) sont réunis douze bibliothécaires. Nous sommes le 23 septembre 1971 et la discussion est animée. Faut-il créer un groupement et sous quelle forme pour nous unir face à l'« adversité » ?

Au printemps de la même année, suite à un cours de perfectionnement, une demi-journée a été consacrée à une réflexion sur la profession. Son procès-verbal relève qu'« un malaise certain est apparu, principalement quant à l'insertion des bibliothécaires diplômés dans les structures de l'administration ». En effet, elle les a longtemps ignorés, j'en veux pour preuve mes premières fiches de paye (1947) indiquant « préparateur » !

En 1972, nous sommes, au mieux, assistants, malgré l'intitulé de notre diplôme, le terme de bibliothécaire étant réservé aux universitaires employés dans les bibliothèques.

Les membres du groupe sont aussi sensibles au fait que des personnes sans formation sont engagées dans des bibliothèques et, qu'ailleurs, des professionnels diplômés sont coiffés par des professeurs de cycles ou de collègues auxquels on a attribué la responsabilité de la bibliothèque.

D'autre part, vient d'être créé à l'Université le «Groupe des bibliothécaires responsables d'une bibliothèque universitaire indépendante». Dans un premier temps, il est présidé par l'administrateur de la Faculté des lettres avant d'être enfin confié à l'une des nôtres, la signataire de ces lignes, puis à Roberte Pipy.

Mais revenons aux marmites futilement « AGBDiennes » qui, vous l'avez compris, sont en pleine ébullition. Sept à huit séances s'échelonnent de septembre 1971 à mars 1972 afin de définir notre nom, nos buts et d'établir nos statuts qu'Annick Rédalié soumet à ses patrons juristes pour s'assurer de leur légalité. Arrive le 9 mars 1972. 130 diplômés ont été invités à cette soirée,

à l'IES. Ils ne sont pas tous venus mais près de la moitié adhère rapidement à la jeune Association.

La plupart d'entre vous, amis lecteurs, connaissent la suite, tout ou partie ; les autres poseront les yeux sur mes précédentes interventions. Ainsi éviterai-je d'inutiles redites (x).

Abandonnons ici le fond du puits et voyons maintenant ce qui affleure sur l'eau. A mes yeux, trois choses, essentiellement. Tout d'abord, notre Association est née à un moment charnière qui lui a permis d'asseoir sinon son autorité (!) du moins son existence et sa constante et active présence, hors de toute attitude syndicaliste. Que serait-il advenu de nos postes au moment de l'évaluation des fonctions si l'AGBD ne s'était pas imposée comme interlocuteur au nom de toute notre corporation et n'avait pas, des années durant, défendu la formation, le diplôme et la valeur de nos prestations ? Nos premières entrevues avec les autorités compétentes ont été quelquefois difficiles, encore que courtoises, et les résultats sont là.

Je discerne maintenant le deuxième point à relever : notre représentativité reconnue aujourd'hui jusqu'au sein de la BBS. Premier groupe régional, le plus structuré me semble-t-il, notre « image » est bonne et notre parole écoutée. Ceux qui, comme moi, ont connu l'ABS des années 50/70, quand le « service moyen » jouait bien peu de rôle, ne peuvent qu'apprécier le chemin parcouru. Sans doute cette évolution est-elle dans l'air du temps mais encore faut-il des marcheurs pour parcourir pas à pas la route ; l'AGBD a marché, dans tous les sens du terme.

Troisième et dernier point fort : notre agent de liaison, Hors-Texte (qui a failli s'appeler Point-Virgule !). Je vois une soirée à Cartigny, chez Janou Helg, entièrement consacrée à préparer cette naissance, aboutie en automne 1979. Celui-ci aussi a su se faire un nom et une réputation. Il paraît que certains nous l'envient!

En vingt-cinq ans, bien des choses ont changé dans le monde, et la gestion des bibliothèques, elle aussi, a pris un tour, alors imprévisible, que, personnellement, je n'ai fait qu'effleurer. Qu'advient-il de cette mondialisation de l'information et quelles en seront, pour nous, les conséquences? Je n'ai pas le don de double vue mais je reste persuadée que quoi qu'il advienne sur le plan planétaire, la proximité a encore de belles heures à vivre et que l'AGBD, par les contacts qu'elle induit et les amitiés qu'elle peut susciter, est et restera un rendez-vous utile et nécessaire.

Marie MARTIN
Présidente honoraire

(x) Voir Hors-Texte no 8, mars 1982
et no 36, mars 1992, p. 4 ss.

*Face à des réalités qui changent, ce travail de persuasion doit être poursuivi.
Comment un jeune diplômé peut-il être convaincu d'entrer à l'AGBD ?*

L'AGBD, À QUOI ÇA SERT ? : PROPOS D'UN MEMBRE

C'est à la terrasse de la plus vieille pizzeria de Genève que mon destin allait se tracer. Un autoritaire "tu aimes lire alors pourquoi pas l'École de bibliothécaires ?!" me détourna d'un cursus scientifique vers ma future voie professionnelle. Dès les premiers temps, les échos des actions d'associations professionnelles flottèrent sur le campus. On parla entre autres d'une réunion imposante avec des membres portant des couvre-chefs et de défense du métier lorsque des annonces sacrilèges portaient la mention de "secrétaire-bibliothécaire". La première matérialisation de ces échos se fit lorsque nous eûmes la visite de la présidente de l'AGBD. Cette imposante personne (de par son maintien et du fait qu'elle se trouvait à côté du Maître) nous expliqua l'importance d'adhérer à un organisme qui travaillait, travaille et travaillera, pour et par nous. Elle nous incita à nous inscrire tout de suite, bénéficiant ainsi d'un tarif de faveur pour les bienfaits d'un document réputé, le journal de l'Association intitulé "Hors-Texte". Pourquoi entrer dans un tel organisme alors que je n'allais être que fraîchement diplômé ? Ce fut à la bibliothèque de l'Institut d'études sociales que je découvris une partie de la réponse, dans les anciens numéros de Hors-Texte.

Cette publication, c'est d'abord un toucher, avec une couverture en papier vergé. Elle donne une sensation cossue et confortable, comme un livre de prix. Ensuite, ce sont des articles tous agréablement différents sur la forme puisqu'ils sont imprimés par toutes sortes de systèmes qui vont de la machine à écrire au flashage. Cela m'a choqué au premier abord, mais j'y trouve une patte plutôt artistique malgré la raison pratique (éviter la ressaisie). A la lecture du fond, on découvre un partage, un humour, une ouverture sur d'autres mondes (1), des combats (2), l'amour (3), bref un esprit AGBD.

Lorsque j'ai fait part de ces découvertes à l'un des membres, actuellement très haut placé dans la hiérarchie de l'association, il m'a suggéré d'écrire un article. Je n'étais pas encore membre, mais on m'accordait déjà confiance au sein "de la famille" des bibliothécaires ! Comment trouver le bon ton ? J'ai cru à ce moment là qu'une association professionnelle réunissait des gens graves et sérieux, seuls capables d'accomplir des tâches exigeantes. J'ai découvert, après avoir rédigé un compte-rendu de voyage d'études très formel, qu'il y avait eu des écrits sarcastiques, poétiques ou humoristiques dans Hors-Texte.

L'AGBD abrite donc des esprits fort divers, ce que j'aurai pu vérifier en m'inscrivant et en rencontrant ses membres.

J'hésitais pourtant encore, l'aspect financier prenant le dessus. Allais-je transformer deux sorties cinémas en réunions dont les échos me semblaient alors plutôt austères ? La personne supervisant mon travail de diplôme balaya fermement mes derniers doutes en affirmant que pour "être dans le coup" (4) et s'assurer de nombreux contacts professionnels, il fallait s'affilier.

Pour ma première assemblée générale qui allait approuver ma participation, j'avais amené un article d'un journal local "fusillant" les bibliothécaires de ne pas ouvrir leurs temples le dimanche. Ma surprise vint lorsque la présidente en parla et annonça qu'une réplique se préparait. "De bleu, de bleu !", l'association m'avait devancé. Qui était dans la foule bigarrée, qui acquiesçait à la diatribe présidentielle ? Des bibliothécaires d'université par ici, d'autres du cycle et du collège par là, des responsables de l'école de bibliothécaires, des directeurs de ressources documentaires et bien d'autres encore. Ces gens d'horizons variés ont pourtant un point commun, leur métier. Partageant leur profession et maintenant leurs intérêts, j'ai trouvé que le rôle fondamental de l'association est de nouer des liens entre ces personnes. Ces liens se cultivent, parfois se distendent et se ravivent lors d'une réunion.

Il m'arrive d'envoyer des informations à la rédaction ou d'assister à un « Midi-AGBD ». Cette participation, même légère, m'apporte un sentiment de satisfaction, une sensation de vouloir aller plus loin encore dans ma profession. J'ai parfois des doutes sur mon métier qu'un Hors-Texte arrivant bien à propos dissipe allègrement. Ou alors, d'autres collègues évoquent soit des solutions, soit des soucis bien plus existentiels. Mais quel baume au coeur que les contacts personnels, lorsqu'en appelant une autre bibliothèque, on s'annonce et que l'on s'entend dire :

« mais, bien sûr, nous nous sommes déjà rencontrés...
à l'assemblée générale !..., au « Midi-AGBD » !..., à la visite de la bibliothèque X !..., au Salon du livre !... etc. » (Barrez les mentions inutiles).

C'est ce contact qui fait tomber les barrières, permet de débloquer certaines situations confuses et facilite grandement l'instauration de nouveaux systèmes permettant d'améliorer le service aux usagers.

Boris BEER
Institut d'études du développement,
Centre de documentation, Genève

(1) bibliothéconomiques

(2) pour l'apprentissage de la lecture, l'accès au Salon du livre, etc.

(3) du travail bien fait

(4) bibliothéconomiqument, bien sûr !

L'informatisation des bibliothèques n'a pas toujours fait que des convaincus : heureusement qu'elle était amenée par des passionnés qui ont su prêcher à des « non-convertis » !...

**« RETURN - RETOUR DE CHARIOT »...
OU 32 ANS D'INFORMATISATION DES BIBLIOTHÈQUES GENEVOISES**

L'informatique est arrivée en 1965 pour la première fois dans une bibliothèque suisse au Bureau international du travail. Elle est dirigée par George K. Thompson, un des bibliothécaires les plus marquants que notre ville ait connus. Il établit les bases d'un système qui fonctionne encore aujourd'hui : ISIS.

A l'Université, une équipe dirigée par le professeur Bernard Levrat, développe dès 1969 un système documentaire : INFOL (Information Oriented Language). C'est ainsi que la bibliothèque du CUI - Centre universitaire d'informatique - est la première de l'Université à être informatisée, notamment par Gustave Moeckli et Alain Jacquesson. Le système Infol - que l'Université cède également à de très nombreux groupes de recherches étrangers - permet, de longues années durant, à d'innombrables chercheurs de gérer leurs bibliographies personnelles. Infol traitera des listes de vedettes-matières, des thesaurus, etc. C'est aussi avec Infol que les étudiants de l'Ecole de bibliothécaires passent, dès 1976, du bonheur fondamental de la carte de bibliothèque (12,5 x 7,5 cm) aux joies nouvelles de la carte perforée (12 lignes x 80 colonnes), symbole de l'informatique de l'époque.

Au début des années septante, Muriel Serodino, à la Bibliothèque de la Faculté de médecine, développe le catalogue collectif genevois des périodiques biomédicaux tout d'abord sous Infol, puis sous un système propre, palliant ainsi les retards des outils bibliographiques suisses de l'époque. Cette réalisation, GENET, fonctionne toujours avec de nouveaux logiciels.

C'est également G. K. Thompson qui introduit en 1978 pour la première fois en Suisse l'interrogation des serveurs documentaires. On loue alors à Radio-Suisse des liaisons avec les réseaux informatiques Tymnet et Telenet. Les bibliothèques ont ainsi accès en ligne à Chemical Abstracts, Medline, Sociological Abstracts, etc. George K. Thompson offre à l'Ecole de bibliothécaires un terminal qui permettra de mettre sur pied dès 1979 des cours de recyclage. Plusieurs bibliothèques universitaires monteront des services d'interrogations en ligne : notamment la médecine avec Dokdi, la chimie, SES avec Docline, etc. C'est toujours G.K. Thompson qui place la base de données du BIT - Labordoc - sur un serveur américain. A ce jour, c'est

toujours la seule base élaborée en Suisse qui ait connu une diffusion mondiale. Fin stratège, Thompson sait en permanence remettre en cause ses propres options et démontre, non sans humour, l'importance qu'allaient prendre les réseaux de bibliothèques avant même qu'ils n'existent en Suisse (x).

Si dans le domaine documentaire, Genève se situe en bonne position, ce n'est pas le cas en ce qui concerne les systèmes de gestion informatisée de bibliothèques. Les professionnels genevois regardent avec envie ce qui se passe depuis 1969 à la bibliothèque de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich et surtout, depuis 1971, à la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne où Jean-Pierre Clavel a lancé Sibil. C'est le vice-recteur Jean-Marc Chappuis, théologien, qui donnera l'impulsion initiale. Solidement soutenu par la Commission des bibliothèques de l'Université, notamment par André Jacquemet, chef des projets nouveaux, il propose aux autorités de retenir le système Sibil. L'originalité de la démarche genevoise est de créer une base de données commune avec Vaud et d'englober toutes les bibliothèques scientifiques genevoises, y compris celles de la Ville (BPU, BAA, etc.). La formidable aventure de RERO commence. Les Genevois ont choisi de ne pas avoir de système propre, mais de se brancher sur Lausanne, alors plus personne n'hésite : Fribourg, Neuchâtel, Sion, le Tessin. La Romandie devient un modèle pour la Suisse.

Pour gérer cet projet, le Rectorat crée en 1981 le Service de coordination des bibliothèques - SEBIB- car, grâce à l'enquête de Dorette Glardon, l'Université a découvert avec stupeur qu'elle compte pas moins de cent-six bibliothèques. Catherine Chauvet et Gabriel Frossard, soutenus par Malou Noetzelin et Michel Gorin, ainsi que Pierre Gavin de Lausanne, ont largement contribué à ce succès en informatisant dès 1982 les bibliothèques de SES et de Droit. Il faut alors avoir foi en un tel projet pour envoyer à Lausanne toutes les semaines des bordereaux, correspondant au catalogage de leur bibliothèque, avant de recevoir trois mois plus tard un jeu de microfiches conforme au catalogue collectif romand ! La confiance de ces pionniers fut largement récompensée.

Malgré le succès d'ISIS, G. K. Thompson a déjà compris, dès le début des années quatre-vingts, que les ordinateurs de type "mainframes" (IBM 360 et suivants) ne sont plus ce qui correspond ni aux coûts, ni aux performances que l'on attend alors d'un système documentaire de gestion de bibliothèque. Toutes les fonctionnalités d'ISIS sont alors réécrites pour mini-ordinateurs et vont donner naissance à Mini-ISIS toujours employé au BIT et également largement diffusé dans le monde.

Au début des années quatre-vingts, la micro-informatique se répand d'abord dans toute l'Université. En juin 1985, on assiste à la naissance du CD-Rom. C'est au congrès de l'American Library Association en juillet 1985 qu'est présentée la première base de données sur CD-Rom : Bibliofile, le catalogue de la Bibliothèque du Congrès sur quatre disques plastic; pour une fois, le

monde des bibliothèques est le premier à utiliser une technologie avancée. Le Dépôt des bibliothèques universitaires, dirigé par Alain Papilloud, est certainement la première bibliothèque dans toute l'Europe à mettre en service, en novembre 1985, un CD-Rom. Tout n'est pas facile : le lecteur CD-Rom seul coûtait alors plus de Fr. 12'000.- et l'installation est terminée au fer à souder !

Les bibliothèques scolaires genevoises démarrent leur informatisation en 1986. Le premier système Gesbib est installé à l'Ecole supérieure de commerce de Saint-Jean sur un micro-ordinateur. En cinq ans, sous la conduite de Françoise Littoz, toutes les bibliothèques de l'enseignement secondaire seront progressivement équipées.

L'informatique a permis de concevoir à Genève deux outils bibliographiques de qualité extraits de Sibil : la *Bibliographie du droit suisse* conçue en 1987 par Gabriel Frossard et la *Bibliographie genevoise* en 1989 par Jean-Charles Giroud à la BPU. Toutes deux sont les œuvres collectives d'un réseau de bibliothèques.

Les Bibliothèques municipales abordent l'informatique relativement tard. Le système anglais ALS (Automated Library System) est installé en octobre 1987, sous l'ascenseur de la Madeleine dans une cage d'escalier, transformée pour l'occasion en local informatique ! Quelque peu abandonnées par le constructeur, les BM connaissent un démarrage lent et laborieux. Mais, grâce notamment à la ténacité des bibliothécaires, les choses se mettent peu à peu en place.

Dans les communes genevoises, les bibliothèques municipales de Versoix (système Biblio) et de Vernier (système Tobias) sont les premières à passer à l'informatique en 1988.

Au mois d'août 1992, la première logithèque publique de Suisse est ouverte à la bibliothèque municipale des Pâquis : des logiciels éducatifs, des banques de données, des CD-Rom sont à disposition du public. Mais une incompréhension totale de la part des informaticiens de l'administration de rattachement manque de faire couler le projet.

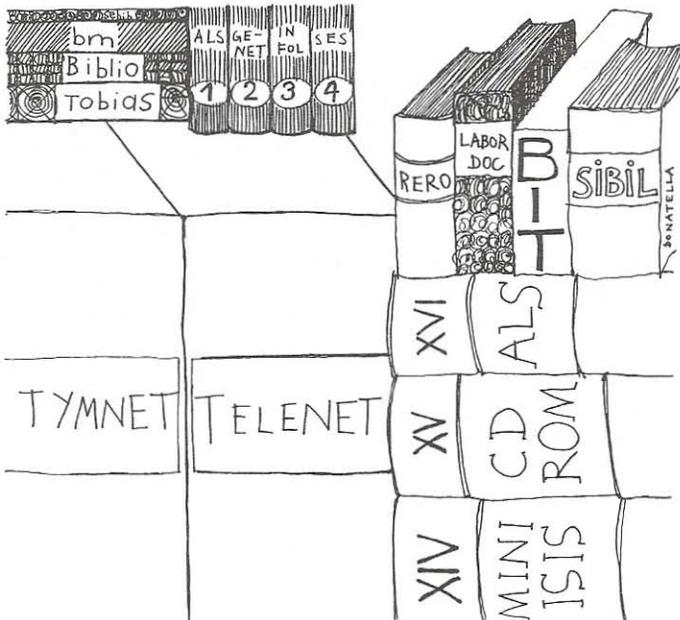
Que serait l'informatique sans les données ? En 1996, la base de données romande fête sa 2 millionième notice, alors que la BPU entreprend la conversion rétrospective de son catalogue : 2 millions de fiches à traiter. L'opération ne sera pas terminée avant la fin du siècle. Plus de 60'000 heures de travail qualifié seront consacrées à Genève à ce gigantesque chantier.

Dès 1997, on voit se dérouler la première opération de réinformatisation des bibliothèques genevoises qui intègre toutes les potentialités d'Internet. Une gigantesque opération de migration arrive à son terme. Il s'agit là d'une nouvelle aventure.

En 25 ans, les bibliothécaires genevois ont constitué à l'attention de leurs utilisateurs des outils bibliographiques informatisés performants et variés (lecture publique, scolaire, universitaire); ils ont éliminé des tâches répétitives (prêt); ils s'attaquent maintenant à la réduction des coûts engendrés par l'informatique. Tous ces projets - nous n'avons cité que les plus importants - ont pu être réalisés grâce à l'excellent niveau de formation des bibliothécaires genevois. L'Ecole de bibliothécaires (nous n'arrivons toujours pas à nous faire au nouveau siècle...) a joué dans ce contexte un rôle hautement positif par la diversité des enseignements qu'elle a toujours consacrés au domaine de l'informatique documentaire. Il y a trente ans, l'auteur de ces lignes a eu la grande chance d'avoir des professeurs de l'envergure de Thompson et Clavel. Mais depuis, que de changements : cours ex-cathedra, conférences, exercices de catalogage informatisé, micro-informatique, interrogation des bases documentaires en ligne ou sur CD-Rom, etc. L'Ecole a toujours su s'adapter avec rapidité en mettant sur le marché des professionnels de grande qualité. L'informatique documentaire genevoise leur doit beaucoup.

Alain JACQUESSON
Bibliothèque publique et
universitaire, Genève

- (x) George K. Thompson : La bibliothèque du Bureau international du travail à Genève prend sa température, consulte sa boule de cristal et conclut que sa survie dépend de sa participation à des réseaux d'information. - Lausanne : IFLA, Sous-section des bibliothèques en sciences sociales, 26 août 1976 (cote BPU : Aa 2411/87)



Et si aujourd'hui, nous appartenons au clan des convertis (!), il y a encore bien du travail à faire pour persuader nos utilisateurs du bien-fondé de l'informatisation de nos bibliothèques...

L'INFORMATISATION DES BIBLIOTHÈQUES : LA VISION D'UN UTILISATEUR

En tant que juriste, mes premiers contacts avec les bibliothèques se sont faits par l'intermédiaire du fichier traditionnel de la Bibliothèque de la Faculté de droit de Genève, au sous-sol de l'Aile jura à Uni Bastions. Sa présence et surtout ses multiples tiroirs étaient rassurants pour l'utilisateur. Elle donnait l'impression de maîtriser l'information. Tous les livres étaient à portée de doigt. Encore fallait-il trouver le bon catalogue, puis le tiroir adéquat et ne pas sauter une fiche.

L'arrivée de l'informatique a été une révélation. Soudain, un univers de livres semblait s'ouvrir. Pourtant, certains écueils dangereux subsistaient.

Tout d'abord, il était fréquent de trouver la perle rare, la thèse qui traite justement du sujet qui vous préoccupe. Manque de chance, selon les données contenues sur le serveur, cette thèse ne se trouvait qu'à l'autre bout de la Suisse romande. Il fallait donc revenir à la plume et au papier pour remplir une fiche de prêt interbibliothèques en recopiant soigneusement les références de l'ouvrage et surtout, la cote SIBIL. La fiche dûment remplie et remise au bibliothécaire assurait un sentiment de devoir rempli. Tout cela pour recevoir un mot quelques jours plus tard annonçant que la thèse en cause se trouvait à la Bibliothèque et qu'il aurait suffi de consulter l'ancien fichier, toujours sur fiches...

Ensuite, se pose le problème de la recherche des mots-clefs. Si la recherche d'un auteur est aisée, celle d'un sujet revêt un caractère nettement plus hasardeux. En effet, il existe un thesaurus, mais l'utilisateur moyen, généralement pressé, soit ne connaît pas son existence, soit ne sait pas où le trouver, voire se croit plus malin que la machine. Le résultat est parfois un mélange d'informations étrange, la littérature médiévale ou la biologie se confondant avec le droit. Le pire étant de devoir trier cette information avec un système lent - à ses débuts - qui revient au début de la liste alphabétique après chaque manœuvre.

Enfin, l'informatique créait un sentiment de confiance trompeuse en donnant l'impression que l'on avait fait le tour d'un sujet. Grave erreur. Il fallait encore compulsier les différents périodiques pour s'assurer de l'existence d'éventuels articles.

Ces différents facteurs entraînent le constat qu'il est parfois plus rapide de regarder tous les ouvrages se trouvant sous une classification déterminée dans les rayonnages de la Bibliothèque. C'est une méthode, certes un peu archaïque, mais somme toute très efficace.

Le développement fulgurant d'Internet a ouvert - apparemment - une nouvelle porte pour les utilisateurs. Quelle ne fut pas ma surprise de découvrir au hasard d'une recherche sur des sites suisses, l'adresse « www.rero.ch ».

Le menu est impressionnant. Toutes les bibliothèques romandes semblent se trouver à portée de clavier, le lecteur n'ayant qu'à choisir le menu de recherche approprié pour parcourir les différents catalogues. Malheureusement, la réalité est quelque peu différente.

Mon premier essai a porté sur un thème très à la mode : les sectes. En bon utilisateur consciencieux, j'ai choisi le mode de recherche par titre, puis saisi le mot clef et cliqué sur la case « Start ». Tout de suite, le programme a annoncé victorieux que « Le site web a été trouvé ». La victoire fut de courte durée, le site en question étant une page dépourvue de tout lien, sur laquelle figurait uniquement une ligne dactylographiée : « /Help...Menu d'aide ».

Il n'était pas acceptable de rester sur un échec aussi flagrant. Aussi, j'ai recommencé soigneusement le même processus, mais avec cette fois un nouveau mot clef encore plus général : « religion ». Le serveur, sensible à l'acharnement de l'utilisateur, a été un peu plus généreux en annonçant « No discernible information found ». Il est vrai que la question des religions est plutôt difficile à cerner. Il doit cependant exister quelques ouvrages sur le sujet.

En désespoir de cause, je me suis replié sur le serveur de la Bibliothèque de la Faculté de Droit de Genève. En terrain connu, les surprises risquaient d'être moins grandes. Effectivement, la première recherche sur le thème du « Droit administratif » a abouti à une liste de références générales. Manque de chance, aucun des liens relatifs à ces données n'aboutissait sur une information concrète.

Ces brèves expériences sur le réseau ne sont probablement pas caractéristiques. Elles doivent sûrement résulter de ma maladresse ou de ma méconnaissance du système. Elles sont malgré tout rassurantes.

La bibliothèque virtuelle n'est pas pour demain. Heureusement pour les lecteurs, car l'ambiance d'une bibliothèque et le contact avec les vrais livres est irremplaçable.

François BELLANGER
Etude de Me Hornung Lévy et
Bellanger, Genève

De la conviction, il en a fallu - et peut-être plus encore de la persévérance... - pour que le statut des bibliothécaires de la fonction publique cantonale soit reconsidéré...

ÉVALUATION DE FONCTION À L'ÉTAT DE GENÈVE : LE CAS DES BIBLIOTHÉCAIRES

En automne 1974, des propositions de classification de leur poste de travail - bibliothécaire / bibliothécaire-chef - sont faites aux personnes en activité à l'Etat et la plupart des bibliothécaires se voient attribuer le profil ICGAF (116 points) qui débouche sur la classe maximale 12. Le Service d'évaluation de fonctions (SEF) a aligné les divers points de l'analyse sur les quotas d'évaluation les plus bas. C'est donc la désillusion pour les bibliothécaires qui ont terminé leur scolarité supérieure et suivi une formation de trois ans avant d'obtenir leur diplôme. Des recours individuels sont faits, auquel suit un recours collectif pour 28 personnes qui est soutenu par l'AGBD ; puis, la direction de l'Institut d'études sociales intervient pour contester le niveau d'étude trop bas attribué aux anciens étudiants de l'Ecole de bibliothécaires. Emporté par le sentiment que ceci est dû à une méconnaissance de notre profession, le Comité décide de poursuivre son action. Pendant deux ans, des nouvelles sont demandées et des lettres de « sensibilisation » sont envoyées régulièrement par le Comité de l'AGBD qui demande une meilleure évaluation tant de la formation que des responsabilités qui devrait déboucher à son avis sur la classe 15 pour les bibliothécaires et pour les bibliothécaires-chefs.

En 1977, suite à un préavis défavorable qui rejette notre opposition, les membres signalent leur surprise et incompréhension. Ceci motive le Comité à demander au Conseil d'Etat de suspendre sa décision. Ces démarches débouchent finalement sur un réexamen, pour lequel une Commission mixte est constituée en été 1978. Notre association fait alors immédiatement savoir qu'elle entend être associée à ces travaux et désigne parmi les membres du Comité, Madeleine Duparc (pour les cycles et les collègues) et Gabrielle von Roten (pour l'Université). Le Conseil d'Etat ayant constaté une forte analogie entre les professions de bibliothécaire et de documentaliste décide de les traiter dans le même groupe de travail qui est donc chargé des deux fonctions. C'est ainsi que débute une série de séances à la rue de l'Hôtel-de-Ville qui ont pour but d'actualiser les descriptions de fonction, ceci passant par la présentation d'un tableau comparatif par type de bibliothèque démontrant la pluralité de la formation et de la profession, par des explications de notre travail, par de nombreuses réponses à de multiples questions, par la fourniture de documents à titre d'exemples de travaux effectués dans l'exercice de leur profession, et finalement par des visites dans plusieurs bibliothèques et

centres de documentation. Tout d'abord dans une ambiance solennelle et un peu intimidante, le dialogue s'est installé petit à petit. Parallèlement, une rencontre avec les membres AGBD est organisée pour informer et recueillir avis et informations. Après plusieurs mois de travaux, les membres de la Commission se quittent ; les déléguées ont l'impression d'avoir apporté des informations et preuves sur nos réalisations dans le cadre de notre travail qui devraient permettre à nos employeurs de mieux connaître notre profession. Mais le Comité reste un peu pessimiste sur le résultat en citant le contexte économique et politique peu propice (sic ! quinze ans après, cette remarque du procès-verbal laisse songeur !).

Le résultat légèrement positif de l'exercice est le suivant :

Les analystes du SEF reconnaissent qu'une bibliothèque ou un centre de documentation est un service spécialisé au sein d'une entité plus grande (école, faculté), fonctionnant de façon autonome, avec ses propres locaux et collections, ses services et horaires, et souvent son personnel ainsi que des stagiaires ; le SEF propose par conséquent de créer la fonction de bibliothécaire-responsable. La nouvelle fonction-type est rangée en classe 13 par l'Office du personnel, compte tenu du fait que la fonction de bibliothécaire-chef située en classe 14 n'a pas eu d'opposition et qu'elle ne pouvait pas être modifiée ; la classe 12 pour les bibliothécaires débutants et/ou ceux qui travaillent sous la direction d'un(e) responsable est maintenue. En outre, le SEF précise que les fonctions de bibliothécaire et de documentaliste présentent une très grande similitude et qu'aucun élément ne permet de les situer dans des classes différentes. Ceci est communiqué aux membres du groupe de travail en janvier 1980.

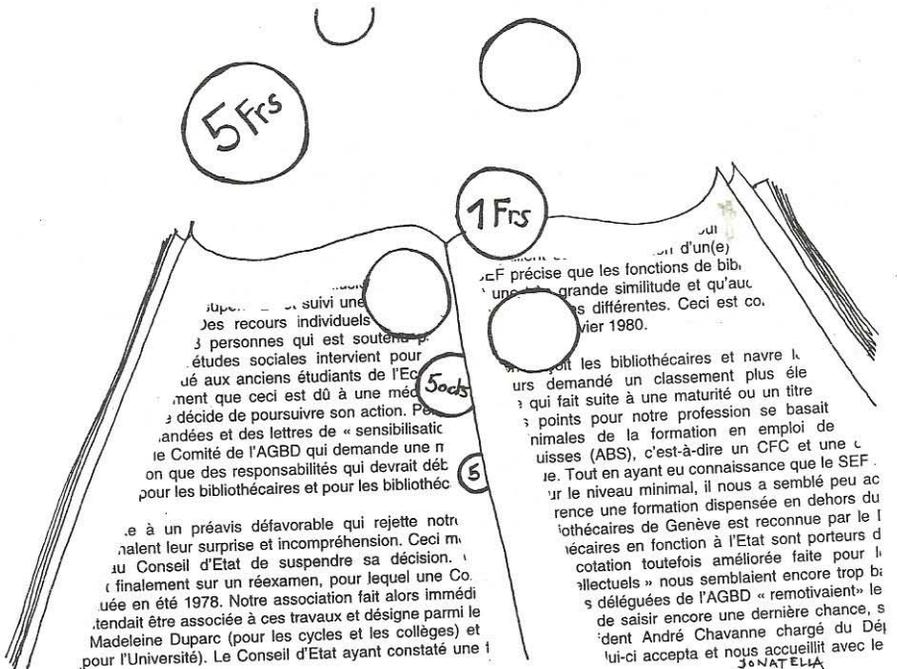
Cette décision déçoit les bibliothécaires et navre les deux déléguées qui avaient toujours demandé un classement plus élevé de leur formation professionnelle (qui fait suite à une maturité ou un titre équivalent), alors que l'attribution des points pour notre profession se basait sur les conditions d'admission minimales de la formation en emploi de l'Association des bibliothécaires suisses (ABS) (c'est-à-dire un CFC et une courte durée de formation théorique). Tout en ayant eu connaissance que le SEF se basait pour chaque analyse sur le niveau minimal, il nous a semblé peu acceptable qu'il utilise comme référence une formation dispensée en dehors du canton alors que l'Ecole de bibliothécaires de Genève est reconnue par le DIP et que la majorité des bibliothécaires en fonction à l'Etat sont porteurs du diplôme de l'IES. En outre, la cotation toutefois améliorée faite en ce qui concerne les exigences intitulées « efforts intellectuels » nous semblaient encore trop basse. C'est la raison pour laquelle les déléguées de l'AGBD « remotivaient » leur position en avril 1980 et, essayant de saisir encore une dernière chance, sollicitèrent un entretien avec le Président André Chavanne chargé du Département de l'instruction publique. Celui-ci accepta et nous accueillit avec le sourire, mais ne nous apporta aucun soutien tout en nous disant que nous aurions dû faire de l'enseignement. En vain ! Ce dossier a finalement été

soumis au Conseil d'Etat qui procède à un examen final et confirme le 1^{er} décembre 1980 les propositions faites par le SEF en autorisant toutefois la rétroactivité au 1^{er} janvier 1980.

Après sept ans de discussions, séances et lettres vécus avec le sentiment de faire un travail méconnu mais n'enlevant en rien la volonté de tous de rester dans notre métier, ce sont les supérieurs hiérarchiques des bibliothécaires qui sont informés au début de l'année 1981 de la création de la nouvelle fonction-type de « bibliothécaire-responsable ». Ils sont invités à désigner, parmi leurs collaborateurs titulaires d'un diplôme dans ce domaine, les personnes qu'il y aurait lieu de promouvoir dans la classe supérieure. Ceci se passe de manière assez large dans tous les types de bibliothèques de taille moyenne. Par contre, dans les grandes facultés de l'Université, la proposition faite d'offrir la nouvelle classe 13 aux responsables de secteurs dans les services documentaires comptant plus de cinq collaborateurs, n'est pas appliquée.

Plusieurs années plus tard, en été 1990, cette question est reprise à l'Université et permet enfin de promouvoir certains bibliothécaires spécialisés en classe 13. Parallèlement et suite aux regroupements de bibliothèques réalisés à l'Université lors de leur installation dans de nouveaux bâtiments, les fonctions de chef de bibliothèque de faculté ont également été réévaluées.

Gabrielle von ROTEN
Université de Genève, Service de
coordination des bibliothèques



Etre convaincu de la nécessité d'un grand professionnalisme n'est pas seulement un moteur pour aller de l'avant, mais également un moyen de conserver son statut. Le témoignage suivant, ayant pour cadre le secteur privé, le démontre aisément...

DOCUMENTALISTE DANS LE PRIVÉ : L'EFFONDREMENT D'UN MYTHE ?

Afin d'avoir une vision de la manière dont notre profession est évaluée dans le privé, nous avons contacté Madame Romaine Ambord, documentaliste à l'Etude Lalive & Associés, qui effectue aussi quelques heures à l'Etude Pestalozzi Gmuer & Patry. Nous vous relatons ici librement l'entretien qu'elle a eu l'amabilité de nous accorder dans son cadre de travail à l'Etude Lalive & Associés, où nous avons apprécié la superbe bibliothèque, dont l'esthétique fait oublier aux visiteurs privilégiés son manque de fonctionnalité et les risques encourus pour accéder, avec un petit escabeau, à des rayonnages placés à plus de 2,50 mètres de hauteur...

Dès le début de notre conversation, nous avons réalisé que la notion d'évaluation de notre profession apparaît comme désuète dans le privé. Ici, dans le cadre d'un engagement, la formation et l'expérience sont des critères de sélection mais n'influencent pas le salaire, qui aujourd'hui ne se discute plus. Dans le milieu juridique, l'employeur connaît pertinemment le profil de la personne à engager et choisit un(e) professionnel(le) de la documentation. Il n'y a pas de confusion, comme nous le voyons parfois, avec l'appellation de "secrétaire-documentaliste".

Les conditions de travail et les rémunérations peuvent notablement varier d'un lieu à un autre. Mme Ambord nous a spontanément communiqué son salaire mensuel, qui après douze ans de travail en milieu juridique, dont sept dans la même étude, correspond environ à la classe 14 de l'échelle des traitements de l'Etat de Genève. Elle bénéficie en outre d'un treizième salaire. Pourtant, son revenu étant bloqué depuis plusieurs années et rien n'annonçant une amélioration de la situation économique, cette comparaison demeure toute relative. Notre collègue n'est pas au bénéfice d'une convention collective et son engagement est soumis au Code des obligations. Son horaire hebdomadaire total est de 36 heures et ses vacances sont de 5 semaines. Quant aux absences, même justifiées, elles ne sont guère appréciées. Les tensions actuelles existant dans le milieu du travail se ressentent ici aussi et il est indispensable de rester à la hauteur des exigences. Bien que parfaitement intégrée dans l'étude, et travaillant dans des conditions favorables, Mme Ambord ressent assez fortement cette précarité de l'emploi.

Ajoutons qu'elle a complété de sa propre initiative, à sa propre charge et par intérêt pour le domaine juridique, sa formation de bibliothécaire par un brevet de clerc d'avocat. Les études pour l'obtention de cette qualification s'étendent sur deux ans à raison d'un jour et demi par semaine. Ses employeurs semblent apprécier ce complément de formation bien qu'ils ne l'aient ni exigé, ni même encouragé. Notre collègue y a trouvé une grande satisfaction personnelle, mais son statut n'a pas été modifié pour autant. Malgré tout, elle ne se sent pas lésée par rapport à la fonction publique. Elle apprécie tout particulièrement l'indépendance dans la gestion de son travail et l'ambiance très stimulante de l'étude Lalive & Associés. Certes, la liberté d'action et la grande confiance qui lui sont accordées sont contrebalancées par une exigence de rentabilité bien difficile à montrer dans les tâches bibliothéconomiques. Les différentes intercalations des mises à jour ou les recherches bibliographiques sont indispensables, mais sont loin d'inspirer une notion de productivité.

Par l'intermédiaire de leur documentaliste, les avocats utilisent intensément la documentation interne à disposition et plus occasionnellement celle de la Faculté de droit, du Palais de Justice, de l'Institut de Hautes Etudes Internationales, d'études ou de fiduciaires de la place. Le centre de documentation est un véritable « poumon » pour l'Etude et on ne manque pas de le mettre en valeur lors de visites. C'est là une forme de reconnaissance du travail de notre collègue, qui a peu de feed-back sur l'accomplissement de ses tâches. Exception qui confirme la règle : lors de notre entretien, une des associées de l'étude est venue offrir un magnifique bouquet de fleurs, en remerciement d'un service.

Travaillant seule, dans le but de répondre au mieux et au plus vite aux différentes demandes des utilisateurs, il s'avérerait utile d'essayer de mettre en place un réseau de documentalistes juridiques ou travaillant dans des fiduciaires, avec lesquels certaines informations (juridiques et/ou professionnelles) pourraient être échangées. Certains d'entre eux ont donc décidé de se rencontrer afin de partager leurs expériences, permettant ainsi de rompre un peu l'isolement que leur impose leur cadre professionnel.

Lors de cet entretien, il est ressorti que les situations des documentalistes dans le privé diffèrent. Le compte-rendu de notre entretien n'est qu'un exemple parmi d'autres et ne peut à lui seul permettre une comparaison pertinente de l'évaluation de notre profession dans le privé et la fonction publique. D'ailleurs, le but de cet article n'est pas d'étudier systématiquement l'évaluation de la fonction de documentaliste en milieu privé, et la rédaction de Hors-Texte recevrait avec plaisir toute contribution sur le sujet.

***Propos de Romaine AMBORD
Etude Lalive & Associés, Genève
(recueillis par E. Bernardi et M.-L. Noetzelin)***

Comment parvenir à convaincre un architecte que créativité et « fonctionnalité » peuvent s'entendre ? Le défi de la collaboration entre architecte et bibliothécaire, vu par cette dernière...

**D'UNE ÉCOLE À UNE BIBLIOTHÈQUE :
LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DES PÂQUIS
DU POINT DE VUE D'UNE BIBLIOTHÉCAIRE**

1980 : La Bibliothèque des Alpes a 100 ans

1981 : La Bibliothèque des Pâquis ouvre ses portes

Malgré son caractère un peu vieillot, la Bibliothèque des Alpes, sise à la rue du même nom, offrait pourtant les dernières nouveautés ; mais, convenons-en, il fallait aux habitués un certain courage pour gravir l'escalier raide et sombre, afin d'emprunter des livres ou de lire un journal dans la salle de lecture où le moindre bruit faisait sursauter le cruciverbiste absorbé ou la personne âgée venue chercher avant tout un peu de chaleur humaine ou un coin de chaleur tout court.

Encore très fréquentée dans les années 70, la bibliothèque s'était vue peu à peu délaissée, les immeubles locatifs du quartier ayant fait place à des hôtels. Cette plus que centenaire a déménagé en 1981, pour la rue du Môle, et cela lui a permis de commencer une vie nouvelle. Les autorités de la Ville ne pouvaient lui offrir meilleur asile que cette petite école enfantine qui date du XIX^e siècle.

Un cadre qui s'y prête à merveille, des architectes amoureux de leur métier - Monsieur U. Brunoni et Monsieur R. Chartiel, architecte de la Ville de Genève - des bibliothécaires encore plus motivées par ce qu'on leur offrait, tout cela ne pouvait qu'aboutir à une très belle réussite ; les lecteurs et visiteurs s'accordent à le reconnaître et ne tarissent pas d'éloges (x) ; parmi les habitants du quartier, plusieurs personnes sont venues voir comment avait été transformée "leur" école : aucune n'a été déçue, certaines en ont même ressenti une grande fierté.

Depuis l'extérieur, les formes et les proportions du bâtiment sont toutes de finesse et d'élégance. Quant à l'inscription "Bibliothèque des Pâquis" en lettres dorées, elle semble présenter au visiteur ses lettres de noblesses. A l'intérieur, les rénovations répondent avec subtilité et harmonie à l'élégance de l'extérieur.

Entrons : après un petit hall, nous pénétrons dans un grand espace subdivisé en trois parties, au centre, l'accueil avec le bureau de prêt et de chaque côté

des grandes pièces claires accueillant les collections documentaires. Des espaces ont été aménagés agréablement pour la lecture et le travail, car la notion de "salle de lecture" a été abandonnée pour gagner de la place : de cette manière, le prêt se fait sur trois étages.

Au premier étage, après avoir passé par le fumoir, les parois de marbre sont égayées par des expositions temporaires ; quelques cimaises ont été posées ; nous retrouvons, comme au rez-de-chaussée, un même agencement de l'espace avec au centre un bureau de prêt. De part et d'autre se trouvent les collections de romans, littérature française et étrangère. Là aussi, l'on trouve des places de travail et des fauteuils pour un moment de lecture. Dans la grande salle de gauche, une invitation au voyage est proposée par la fresque de Pierre Montant, mandaté par le Fonds de décoration de la Ville de Genève. Une plage surréaliste, vous attend, où votre regard, s'il n'est pas trop accaparé par un texte, peut se perdre dans le bleu de l'horizon.

De la partie réservée aux adultes passons à celle des enfants : pour cela gravissons l'escalier dont la cage de verre nous permet, au fur et à mesure de notre ascension, d'avoir une vue d'ensemble de chaque étage. Nous arrivons dans les combles, royaume des enfants superbement aménagé. Grenier tout en soupente où les poutres maîtresses de la charpente sont apparentes ; de grandes lucarnes percent le toit et éclairent l'étage. Des gradins courent tout autour de la pièce, sur lesquels on peut s'asseoir où même "s'étaler" sur les coussins pour bouquiner. Ces gradins étaient prévus initialement par M. Brunoni pour ranger les collections, le reste de la pièce ayant pu être employé comme espace polyvalent pour des expositions, des animations...

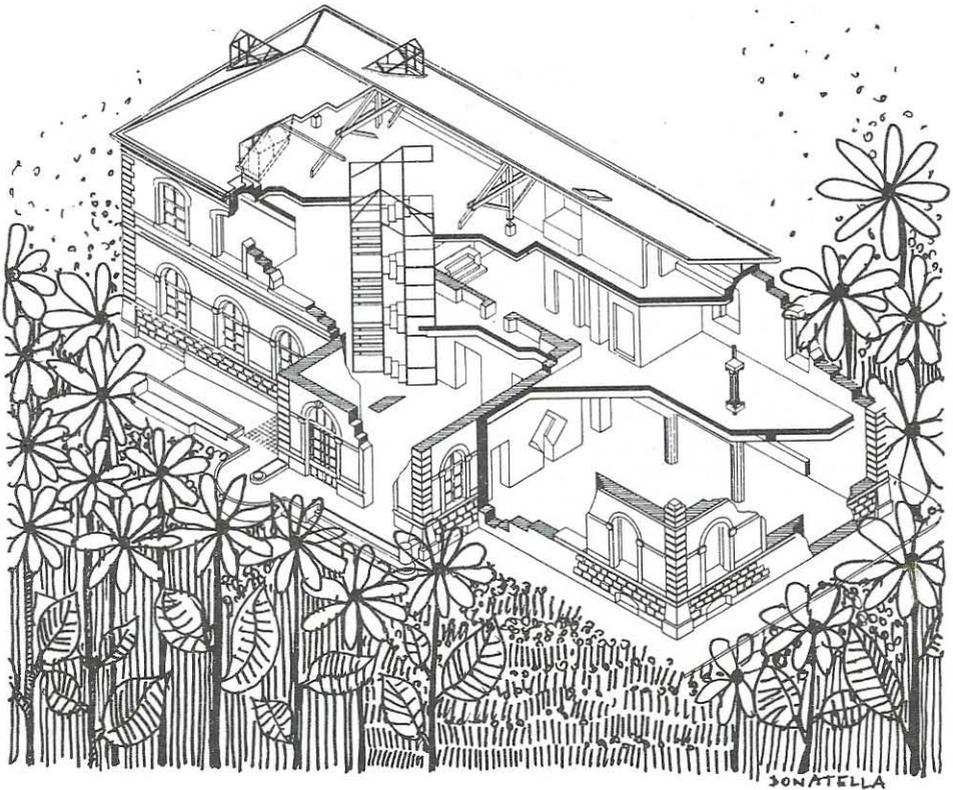
Au centre, l'accueil avec le bureau de prêt, en face, un renforcement où les plus petits trouvent leur bonheur parmi les différents bacs à albums. De chaque côté, les plus grands trouvent documentaires et romans.

Pour redescendre, nous empruntons le merveilleux escalier central vitré. Cet escalier qui s'enroule autour d'une rampe rouge, piquée de dizaines de lampes, et va se perdre dans la charpente du grenier est comme un mât vers lequel tout converge ; trait d'union entre adultes et enfants, il est un symbole de communication. Ceux qui le demandent peuvent aussi visiter la petite salle, dite "Réserve genevoise", où l'on a récupéré une partie de l'ancien mobilier de la Bibliothèque des Alpes ; les amateurs y trouvent des livres rares et intéressants sur Genève et les Genevois, amorce d'une spécialisation future. Les bibliothécaires bénéficient d'un bureau clair et agréable où il est même possible de préparer un petit repas. Pour être complet, signalons que les sous-sols sont aménagés pour des réserves de livres.

Lorsque l'on regarde encore aujourd'hui les photos d'intérieur, alors que la bibliothèque n'était pas encore meublée, on comprend la montée d'adrénaline et le désespoir de l'architecte voyant étagères métalliques, tables, fauteuils -

choisis d'ailleurs avec lui - envahir ses locaux. Il aimait venir seul, le soir tard, s'y promener et méditer. Il faut dire que les salles vides avaient un air monacal; simplicité et douceur des lignes, ingéniosité de l'architecture intérieure qui permettent à chacun de s'isoler ou de communiquer.

Marie-José AESCHIMANN
Anciennement Bibliothèque des
Pâquis, Genève



Adaptation du plan (U. Brunoni/J.-Y. Ravier in *Werk, Bauen und Wohnen*, Nr. 10, p. 38-42)

Architectes et bibliothécaires, convaincus des objectifs à atteindre, affrontent encore d'autres contraintes, parmi lesquelles celles qui sont imposées par les normes de construction...

**D'UNE ÉCOLE À UNE BIBLIOTHÈQUE :
LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DES PÂQUIS
DU POINT DE VUE DE SON CRÉATEUR**

L'article de Monsieur Ugo Brunoni, architecte, s'est concrétisé en une conversation qui vous est restituée ci-après le mieux possible.

- *Avez- vous participé à un concours pour avoir ce chantier ?*

Non, le projet étant modeste, j'ai été mandaté par la Ville de Genève. Ce projet s'inscrivait dans le cadre de l'opération de rénovation de Pâquis-Centre, dont la première tranche a été la construction de la nouvelle école primaire par Jean-Jacques Oberson.

A l'époque, la tendance était de démolir et de reconstruire; ainsi, le bâtiment de l'ancienne école enfantine était voué à la démolition, mais en Ville de Genève, Monsieur Claude Ketterer s'interpose et l'on décide de conserver ce bâtiment comme témoin d'un temps dans un quartier moderne. Heureuse initiative, car quelque temps plus tard les études de l'architecte A. Brulhardt ont révélé que cet édifice, construit en 1870, était l'oeuvre d'Auguste Bourdillon, architecte genevois formé à l'Ecole des Beaux-Arts de Paris, qui fut un personnage important dans la politique urbaine de Genève. C'est ainsi que la bibliothèque municipale qui cherchait désespérément de nouveaux locaux a trouvé à se reloger.

- *Quelles ont été les contraintes et l'intérêt de ce chantier ?*

Tout d'abord, il m'a fallu comprendre le bâtiment qui n'était pas du tout conforme à la nouvelle affectation qui lui était attribuée. C'était "l'anti-bibliothèque" par excellence ! Une bibliothèque a besoin de grands espaces pour le rangement des livres et l'agencement des salles de travail. Donc, il a fallu surmonter les contraintes du bâtiment lui-même :

- Maison à étages pleine de coins et de recoins
- Salles de classe qui subdivisaient et cloisonnaient l'espace.

J'ai fait une étude de superficie pour organiser les divers secteurs de la bibliothèque sur une si petite surface. Ce fut un tour de passe-passe pour

gagner de la place. On a réussi à doubler la surface en aménageant les sous-sols et les combles.

Il a fallu intervenir dans les murs pour créer de nouveaux passages et une nouvelle relation spatiale entre les pièces : tout ce décloisonnement s'articule autour de la cage d'escalier en métal et en verre qui est le point central de cette nouvelle organisation. J'ai tout fait pour créer une fluidité visuelle, une atmosphère de contact; renforcer tout ce qui peut faire de la bibliothèque un lieu de rencontre et d'échange, à la manière d'une place publique.

La caractéristique de ce chantier - une intervention contemporaine dans une architecture ancienne - en fait tout son intérêt. C'est un dialogue continu entre les structures anciennes et les parties nouvelles où plusieurs dispositifs concourent à faire paraître ces volumes étroits plus grands qu'ils ne sont en réalité. J'ai voulu différencier les diverses salles ainsi que les étages, aussi bien à travers des éléments spatiaux et sculpturaux, que dans le traitement des volumes pour que l'utilisateur puisse, en circulant dans chaque pièce, découvrir des perspectives changeantes (x). La lumière a aussi une très grande importance : j'ai beaucoup travaillé sa fragmentation, savoir où la laisser courir, où lui ménager des passages, où la casser.

Un collègue m'a dit qu'à l'EPFL de Zürich un professeur citait la bibliothèque des Pâquis comme modèle architectural.

- *Et les bibliothécaires, comment cela s'est-il passé ?*

Bien. Elles m'ont aidé à comprendre le fonctionnement d'une bibliothèque, j'ai beaucoup écouté. Il y a toujours eu une collaboration intense pour que la notion de bibliothèque ressorte. Les bibliothécaires ont compris le problème de l'espace et se sont adaptées aux exigences du bâtiment. Je leur ai laissé les plans pour qu'elles puissent aménager les salles à leur gré. J'ai eu confiance dans leur savoir et leur expérience.

J'ai beaucoup aimé l'aménagement de la salle de la fresque. Il y a une respiration qui met en valeur le côté imaginaire des grands espaces proposés par l'oeuvre de Pierre Montant, où la colonne en trompe l'oeil répond à la colonne corinthienne accrochée dans la salle, encore un rappel du transfert culturel entre ancien et moderne.

- *Mais vraiment, rien ne vous a chatouillé ?*

Je n'étais pas d'accord de mettre les enfants au rez-de-chaussée. Le grenier, c'était beaucoup mieux. Les enfants adorent monter, grimper aux arbres où ils peuvent faire des cabanes. L'ascension, c'est aussi l'envie de partir à la découverte, l'envie d'être grand. Pour l'école Le Corbusier, j'ai demandé aux enfants de me dessiner l'école idéale. Beaucoup ont mis leur classe dans les étages.

En ce qui concerne le mobilier, j'ai été attentif à la hauteur des étagères pour que leur aménagement ne détruise pas la fluidité de l'espace et que leur disposition ne soit pas trop "constipée".

Propos de Ugo BRUNONI
Bureau d'architecte Brunoni,
Genève
(recueillis par D. Tosi)

(x) Quelques témoignages tirés du « Livre d'or » de la bibliothèque :

- Un compliment de plus, un superlatif de plus pour qualifier ce bijou d'architecture, cette combinaison réussie entre l'ancien et le nouveau. Une critique pourtant : la salle "bleue" me déplait profondément, elle dérange l'ensemble harmonieux et équilibré de la bibliothèque. Mes meilleurs voeux et un coup de pinceau sur la fresque "imaginaire"
- En sortant de la gare et des chantiers genevois, quelle surprise de se retrouver au bord de la mer, sur une plage méditerranéenne, réchauffée par le sourire des bibliothécaires !
- Nous avons été frappés par la qualité, la subtilité des espaces et des détails. Un tel soin des "détails" est trop rare aujourd'hui pour ne pas être souligné, qui donne à voir un profond amour pour l'architecture et un investissement total de l'architecte.
- Vraiment très chouette votre bibliothèque, on a envie de s'asseoir et de s'installer pour lire à tout moment
- BRAVO pour cette superbe bibliothèque. C'est un vrai paradis. Qu'elle est loin la petite école de mon enfance. Quel plaisir d'y revenir
- Avec mes bien sincères félicitations. Cette maison des livres accueillante fait honneur au quartier des Pâquis
- Quelle magnifique réussite... et quel bel "instrument de travail" pour les Bibliothèques municipales.

Note de la rédaction : Au début du mois de juin, la bibliothèque des Pâquis a été partiellement détruite par un incendie. Loin d'avoir l'importance de ce qui est arrivé aux bibliothèques d'Alexandrie ou de Sarajevo, ce qui est survenu à la bibliothèque des Pâquis est aussi bouleversant, en particulier si l'on prend en considération tout le travail accumulé par nos collègues, en partie anéanti en si peu de temps. Nous exprimons à ces derniers tout notre soutien et leur souhaitons beaucoup de courage pour faire renaître leur bibliothèque

Convaincus que la bibliothèque est un outil et un lieu pédagogiques, les bibliothécaires scolaires doivent néanmoins affirmer leur identité professionnelle, jeu d'équilibre difficile, même dans notre milieu...

LES BIBLIOTHÉCAIRES-DOCUMENTALISTES SCOLAIRES, OU LE PROFIL "IMPROBABLE"

Au début des années 60, l'Instruction publique genevoise connaît une réforme importante avec la création du Cycle d'Orientation. Parmi les réflexions (longues) qui ont précédé cette création, il en est une qui s'est avérée capitale pour notre profession : à partir de cette date et selon la volonté du Président Chavanne, toutes les écoles secondaires du Canton de Genève seront dotées de bibliothèques animées par des professionnels dûment formés. Cette volonté politique, respectée fidèlement par les différents successeurs en charge du DIP, a fait de notre canton un des précurseurs en la matière, non seulement en Suisse, mais aussi en Europe.

Les premiers bibliothécaires diplômés sont engagés à ce moment-là au Cycle d'Orientation. Ces "pionniers", Mesdames Chopard et Helg, Monsieur Piaget sont très vite rejoints par d'autres collègues au fur et à mesure de l'ouverture de nouveaux Collèges du CO. Dans le post-obligatoire, les bibliothèques existent déjà, mais les premiers bibliothécaires diplômés ne seront engagés qu'à partir de 1968.

Comme la plupart des professionnels de l'information documentaire, les "scolaires" ont procédé à la transformation de leurs bibliothèques en Centres de documentation multimédia (médiathèques au CO), réalisé l'informatisation et aujourd'hui ils accueillent les nouveaux documents, CD-Rom et autres. A chacune de ces étapes, nous avons reçu les moyens de les franchir en budget d'acquisition et en équipement informatique.

Les "scolaires", comme on nous appelle dans le monde des bibliothécaires genevois et suisses, ont parfois de la peine à trouver leurs marques. Les fonds qu'ils gèrent et doivent rendre le plus aisément accessibles sont encyclopédiques et multimédias et, pour cette raison, ces professionnels sont assimilables à leurs collègues des bibliothèques de lecture publique. En revanche, leurs utilisateurs, élèves et enseignants, constituent un public proche et identifié, ce qui les apparenterait à leurs autres collègues des bibliothèques scientifiques et spécialisées.

Ce public proche et identifié nous oblige à être à l'écoute de tous les besoins des élèves, en même temps qu'attentifs à tous les changements-évolutions-révolutions de l'enseignement. Seuls de notre espèce au milieu d'une communauté scolaire relativement restreinte (entre 800 et 1000 personnes), il

nous faut très souvent aller chercher une information qu'on ne pense pas toujours à nous transmettre. Notre efficacité n'est souvent reconnue que lorsque nous savons précéder les demandes, collaborer à des activités, anticiper des changements dans les besoins : toutes activités et soucis qui sont pour nous directement liés à notre activité dans ce contexte scolaire, sans que cela soit implicite pour le dit milieu.

Nous sommes donc un peu "assis entre deux chaises", la bibliothéconomie et la pédagogie, et le terme de profil "improbable" vient de là. Dans le contexte de la documentation, nous nous tenons informés de toutes les évolutions documentaires (documents et outils) mais trouvons rarement (du moins en Suisse) de la littérature qui nous soit clairement destinée. Du côté de la pédagogie, la littérature liée aux bibliothèques scolaires nous vient aussi plutôt de l'étranger (Québec, France, Pays du Nord, etc.).

Sans groupe d'intérêt au sein de la BBS, parce que trop peu nombreux et de situations trop diverses en Suisse, nous grapillons ce qui nous intéresse dans la Communauté de travail des bibliothèques suisses de lecture publique et dans le Groupe d'intérêt des bibliothèques d'étude et de culture générale. Pourvu que nos Centres et Bibliothèques fonctionnent bien... : nous sommes aussi peu présents dans les préoccupations des décideurs de l'enseignement ; notre profil est vraiment "improbable". Contrairement à ce qui se passe dans d'autres pays, nous tenons à rester ce que nous sommes, des professionnels de la documentation en milieu scolaire.

Pour obtenir un reflet exact de la pluralité de notre fonction, il faudrait que les milieux de l'enseignement nous reconnaissent un rôle de collaborateurs de la pédagogie, que nous nous mobilisions pour devenir un groupe d'intérêt au sein de la BBS et que celle-ci l'accepte. Vaste programme !

Très fréquentés par des utilisateurs très demandeurs, nos bibliothèques et centres de documentation sont dans l'école ce "lieu où apprendre autrement", fort animé, dont on parle beaucoup dans les revues pédagogiques et, nonobstant ce qui précède, les bibliothécaires-documentalistes scolaires genevois sont des professionnels satisfaits. Ils sont et restent souvent là par choix, car si travailler avec des élèves de 12 à 19 ans est souvent fatigant, c'est toujours stimulant, intéressant voire amusant. Coincés entre la bibliothéconomie et la pédagogie, nous ne connaissons ni la monotonie ni l'ennui.

Madeleine DUPARC
Collège Claparède, Centre de
documentation, Conches

Il faut être convaincu d'avoir sa propre personnalité pour que le « gène du bibliophile » ne soit pas dominant...

AUTOUR DU LIVRE EMPRUNTÉ

C'est déjà parmi les livres que l'on m'a représentée sur mon faire-part de naissance. Par la suite, mon environnement n'a cessé d'être caractérisé par l'objet rectangulaire mythique, toujours pareil et indéfiniment différent... format, texture, matériau, image ou non, caractères petits ou étalés sur la page... Des livres classés sur des étagères, il y en a dans le vestibule de l'appartement familial, le salon en est tapissé, le couloir, le cabinet de toilette, la chambre de mon frère, celles de ma sœur, de mes parents, la mienne en ont contenus jusqu'à saturation, jusqu'au plafond, à double, triple rangée. Le bibliophile paternel boulimique, collectionneur excessif qui ramène régulièrement quelques spécimens du marché aux puces, ou de ses voyages à travers le monde, pour alourdir encore un peu les rayonnages, rencontra ma mère à la bibliothèque du Conservatoire botanique, à l'époque jeune et jolie bibliothécaire.

Enfants, la bibliothèque fut comme une place de jeu silencieuse où le plaisir du divertissement n'était pas à découvrir avec les mains, les bras, les jambes... mais avec la tête, les yeux et bien entendu le cœur; ce fut un amusement intérieur, solitaire mais aussi partageable avec le petit frère ou les camarades de classe, le cas échéant.

Inutile de dire que le livre ne constitua pas vraiment une nouveauté à l'approche de la scolarité. L'ancre de documentation du Cycle d'Orientation de la Florence accueillit nos estomacs vides et les tables de travail furent propices à l'étalage de nos sandwiches. C'était une bibliothèque équipée d'un four à micro-ondes et où l'on vendait des Coca pour pallier une cafétéria honteusement inexistante ! Outre cette fonction nourricière très pragmatique, elle sut aussi rassasier notre faim de connaissances, notre appétit de documents en vue des divers dossiers à constituer, notre envie d'ouverture sur le monde, du moins sur ce que l'on voulait bien nous en montrer. Et tout ceci dans la bonne humeur répandue par deux femmes souriantes, curatrices de tous ces trésors de savoir. Le souvenir de Jacqueline reste agréablement intact : jeans serrés, baskets montantes, raie au milieu d'une chevelure rappelant les hippies, grands yeux doux et cernés. Elle avait surtout une énergie qu'elle savait transmettre. Mme Helg, elle, pouvait recommander un livre à chacun. Les années n'avaient probablement jamais empiété sur le plaisir sans cesse renouvelé de lire et de faire lire.

Au Collège, la prohibition fit son apparition en même temps que les horaires plus chargés, les dissertations et le manque d'heures de sommeil. Il n'est pas permis de manger ni de parler fort ou de garder son sac avec soi. Au centre de documentation de Claparède, on doit l'abandonner dans un casier ou à même le sol. Mais on peut s'affaler dans de confortables fauteuils quand le nombre d'élèves studieux augmente et que la capacité d'accueil qu'offrent les compartiments est dépassée, et feuilleter plusieurs quotidiens, hebdomadaires, manuels de toutes sortes en attendant que la sonnerie rappelle les étudiants aussi bien que les professeurs en classe à la fin du temps de pause réglementaire.

Et si vraiment on renonce à une attitude tranquille et posée, deux salles de travail isolées du reste sont le décor de rassemblements plus ou moins bruyants, assistés par un professeur ou sentant la douce liberté de commentaires sans gêne ni censure, sains et nécessaires à aiguïser un certain sens critique... Il y a aussi des diapositives à emprunter, des disques, des dossiers, un ordinateur à consulter et tant de chaises que les candidats à la maturité finiront bien par user.

La reine de la bibliothèque supervise et organise tout depuis une pièce aux parois vitrées située au cœur du Centre de documentation. Elle fait régner l'ordre mais aussi le respect des autres. Et puis, à Noël, il y a des petits chocolats, à Pâques, des œufs en sucre. Les autres bibliothécaires ont la voix douce et l'amabilité constante. Seule la tête changeante des stagiaires vient scander d'une manière un peu plus visible l'année scolaire.

Seul, face à la Seymaz que l'on contemple inlassablement pendant quatre ans à travers les belles baies vitrées ; en duo, assis face à face à des petites tables encastrées entre les rayonnages ; ou en comité autour de longues tables assemblées pour que les livres et les classeurs puissent davantage être ouverts et étalés, le collégien voit les minutes puis les heures s'écouler, trop lentement quand ce n'est pas dans la frénésie d'avant les examens qu'elles s'égrènent.

Centre de documentation, centre de communication, centre de révision et d'interrogation, prohibition peut-être mais permission à la curiosité intellectuelle, accession à ce que des milliers d'autres rêveraient de pouvoir fréquenter... la bibliothèque scolaire est le partenaire obligé d'une scolarité libérée.

Donatella BERNARDI
Étudiante

Le temps passe et le luxe d'hier devient un confort quotidien : une forme de succès.

MES BIBLIOTHÈQUES

Au Collège Calvin il y avait autrefois, quelque part, une bibliothèque vénérable, à l'existence discrète, qu'on ouvrait parfois et qui contenait des volumes anciens et souvent dépassés, tels les récits des temps mérovingiens, d'Augustin Thierry ou les oeuvres complètes d'Adolphe Thiers. La bibliothèque était en état de réorganisation permanente et n'y avait pas accès qui voulait.

Les collégiens devaient donc se rabattre sur les bibliothèques publiques, pour faire provision de livres, qui étaient, dans ces temps sans télévision, leur seul luxe culturel. La politique des bibliothèques publiques, pour autant que je m'en souvienne, était très sélective. En dessous de quinze ans, nous n'avions accès qu'à la section jeunesse, qui n'ouvrait que le jeudi. Et la bibliothèque n'était qu'un centre de distribution de livres, on n'y restait pas, on n'y travaillait pas. Pour cela, il fallait aller à la bibliothèque cantonale, ce qui n'était alors possible ni pour les mineurs, ni pour les étrangers, ni pour ceux qui ne faisaient pas d'études universitaires

J'ai donc éprouvé une très grande surprise, il y a 25 ans, en pénétrant pour la première fois dans une bibliothèque du Cycle d'orientation. Les locaux étaient vastes, lumineux, bien achalandés. On y pouvait travailler tout à son aise, lire des revues, organiser des travaux de groupes. La bibliothèque débordait souvent d'élèves, et s'organisait avec ses règles, sa discipline, son activité. Sept cent prêts par semaine, disait-on, un par élève en moyenne.

C'était un lieu de travail et de vie. Un lieu de rencontre et d'échange. Les élèves y venaient et y viennent encore volontiers. Ceux que rebute la lecture d'ouvrages sérieux, se rabattent sur les documentaires animaliers, les titres sportifs, le Quid ou le livre des records qui est le best-seller absolu. Si l'ambiance n'est pas toujours studieuse, elle n'est jamais ni trop agitée, ni pesante. J'aime bien m'y retrouver aujourd'hui. J'y ai mes aises et mes habitudes, j'y rencontre mes élèves que je vois autrement qu'en classe. J'en apprend plus sur eux en les regardant lire qu'en lisant leurs travaux.

La responsabilité du lieu n'incombait pas, c'était une nouveauté, à des enseignants de bonne volonté, qui lui auraient consacré quelques heures. Non la bibliothèque était gérée, dirigée, animée par quelqu'un qui avait été formé pour cela. Le bibliothécaire, pour beaucoup d'élèves, est devenu et reste

aujourd'hui un des personnages importants de l'école. Quelqu'un de bon conseil. Un confident parfois. Celui qu'on est sûr de retrouver quand on revient et, de fait on voit assez souvent les anciens élèves revenir à la bibliothèque, quand la nostalgie du bon vieux temps les saisit.

Aujourd'hui, je suis blasé peut-être et ne m'étonne plus. Je me demande comment le Collège de mon enfance a fait pour vivre sans bibliothèque, ou plutôt sans un centre de documentation. L'existence des centres me paraît avoir apporté beaucoup à nos élèves. Je ne suis pas sûr qu'ils en soient toujours conscients.

Le centre de documentation est non seulement un point de passage obligé si l'on a une recherche à effectuer, une heure blanche à occuper, ou l'envie de se tenir au courant des bruits du monde, mais c'est aussi, et surtout, un lieu de travail, un endroit où l'élève a à sa disposition tout ce qu'il lui faut pour travailler avec efficacité et dans le calme. Les locaux sont spacieux, clairs, bien compartimentés. Les instruments de référence sont mis à disposition en consultation directe ; la plupart des ouvrages importants sont à portée de main ; les collections, de livres, de diapositives, de cassettes de film et de disques sont riches, bien classées, soigneusement répertoriées. Le centre est informatisé, on peut y lire des CD ! Tout est pensé en faveur de l'utilisateur, qu'il travaille seul ou en groupe. L'horaire continu d'ouverture permet notamment à ceux qui ne veulent pas faire une longue pose à midi de mieux gérer leur temps.

Le centre de documentation familiarise les utilisateurs avec les conditions de travail qu'ils auront plus tard s'ils poussent leurs études. Il permet aussi des recherches étendues, notamment en additionnant les ressources des différentes bibliothèques genevoises. Enfin le personnel est à l'écoute des besoins des élèves. C'est inestimable.

Chaque année voit de nouveaux progrès, qui déconcertent parfois les gens de ma génération, catalogue sur ordinateur, recherche par mots-clés, carte de consultation des lecteurs avec code barre. Le centre vit avec son temps et aide ses utilisateurs à s'y insérer.

Le succès du lieu ne se dément pas. Bibliothèques et centres de documentation s'étendent, au fil des années, dévorant les couloirs ou les salles de classe. On avait vu trop petit il y a 25 ans. Dans la vie souvent trépidante de l'école, ils sont des havres bienvenus et nécessaires. oasis

Guy LE COMTE
Cycle d'Orientation
et Collège

Ils étaient convaincus... pourtant ils ne recevront pas ce numéro du 25e...

À TOUS CEUX QUI NE SONT PAS DEVENUS...

- A tous ceux qui ne sont pas devenus bibliothécaires ou documentalistes ou archivistes,
- à tous ceux qui ne sont pas devenus BDA, ou encore,
- à tous ceux qui ne sont pas devenus spécialistes de l'information documentaires, ou encore,
- à tous ceux qui ne sont pas devenus gestionnaires d'information etc., etc.

je dédie ce « billet », reflet de la sélection 1997, à l'Ecole supérieure d'information documentaire.

Les temps sont difficiles. D'abord, savons-nous toujours très bien qui nous sommes ? Imaginez, lors de la séance d'information, l'avalanche de termes pour tenter de nous définir. Autrefois, nous disions : « Mesdames, Messieurs, j'ai le grand plaisir de vous accueillir à l'Ecole de bibliothécaires où je vais vous faire une brève présentation du métier de bibliothécaire ... ». Tandis qu'aujourd'hui : cf introduction de ce billet d'humeur.

Alors, d'accord, les temps sont difficiles, mais la sélection, elle, l'est tout autant. 82 candidatures et 19 places à disposition (il restait 6 candidats de la sélection 1996, les « viennent-ensuite »). Après six heures de délibération, la Commission des admissions a accepté 24 candidats pour former une volée 1997/1998 qui sera constituée de 26 étudiants (et 4 viennent-ensuite).

Alors, à tous ceux qui ne sont pas devenus ... cf introduction.

Voici en quelques mots par quoi il faut passer pour recevoir une lettre « au regret de vous informer..., la Commission des admissions..., pas pu retenir votre dossier... »

D'abord, ils arrivent en traînant un peu les pieds (les deux étages, ils n'auront pas même le temps de s'y habituer. Et puis, le couloir est long pour celui qui se sent un peu ému : « ma nouvelle école ? serai-je pris ? et si l'examen était difficile et si à l'entretien ?... ». Alors, les mains moites, le front un peu brillant, la gorge un peu serrée, la démarche gauche, ils se présentent au secrétariat pour... (x)

- *La Séance d'information* : parfois, pas une seule vocation, pas un seul rigolo dans la salle. On n'arrivera jamais au bout du diaporama. La plupart du temps pourtant, les candidats posent des questions : débouchés, durée et organisation des stages, salaires, reconnaissance des titres, etc.
- *L'Examen* : long, très long (la durée fait partie de l'examen), constitué de petits exercices qui durent entre trois et trente minutes. Les exercices sont difficiles. Certains candidats ne se sont plus assis sur un banc d'école depuis 15 ans, voire même plus : vie professionnelle, charge familiale, voyages, chômage... L'examen est déroutant, car les exercices ont l'air faciles - sauf celui de logique (xx) - alors qu'ils sont souvent remplis de pièges. Et faire un résumé en 70 mots !!! on oublie vite la consigne...
- *L'Entretien* : il doit durer 30 minutes, temps minimum jugé nécessaire par l'Ecole pour tester la motivation, la cohérence, le sens de la communication, l'expression, les connaissances de langue, l'entregent, la vision du métier du... cf introduction. Ah ! ces entretiens, il y a ceux qui s'arrêtent après 8 minutes : tout a été dit. Il y a ceux qui n'en finissent pas d'en finir : la tante bibliothécaire, les voyages au long cours, l'importance des nouvelles technologies, la structure de la base de données (réalisée sur Filemaker pro) avec tous les ouvrages d'la famille, les samedis après-midi aux puces à fouiner pour trouver le « bouquinqui », le « bouquinque » et puis, pourquoi la note d'allemand à la matu est si mauvaise... pour le reste, je vous laisse imaginer...

Et puis, consécration de toute la procédure de sélection : la réunion de la Commission des admissions.

C'est l'été, c'est le mois de juin, souvent il fait chaud. Alors, on passe en revue tous les cas : les bons, les moins bons, les cas « K », les vocations, ceux qui ont la foi et ceux qui sont timides, ceux qui croient que tout leur est dû et ceux qui pensent qu'ils n'y arriveront jamais, ceux qui ont toujours de la chance et ceux qui n'en ont jamais.

On les passe tous en revue, on essaie d'évaluer l'attitude lors de l'entretien, la part du culot, la part de la timidité, la part des chances de réussite, la part de la fatalité, la part de l'examen, du passé et du CV...

... et on en prend 25, « les viennent-ensuite » y compris. Et on en laisse 57 sur le carreau.

Parfois, on en revoit un dans la rue sur la terrasse d'un café, ou alors un samedi soir à minuit et demi près de la jetée du jet d'eau.

Alors, à tous ceux qui ne sont pas devenus... cf introduction, à tous ceux qu'il nous a fallu refuser, depuis toutes ces années où je suis responsable de la sélection,

à tous ceux pour qui j'avais un faible et dont je regrette encore la décision de la Commission des admissions,
à tous ceux que je n'aurais de toute façon jamais aimé voir à l'Ecole,
à tous et y compris à ces derniers, j'envoie une pensée affectueuse...

et puis, il y a les autres... alors,

à tous ceux qui célébreront les 50 ans de l'AGBD... - AGBD à qui je souhaite longue vie, et 25 nouvelles années de prospérité... -, à tous ceux-là...

Yolande ESTERMANN WISKOTT
École supérieure d'information
documentaire, Genève

P.S. : Avec tous mes remerciements à EB, JSC, IR, FW et JDZ pour le temps qu'ils consacrent aux entretiens et leur participation active à la Commission des admissions

- (x) La procédure de sélection se passe en trois temps : séance d'information - examen - entretien
- (xx) « On doit classer des livres dans un meuble comprenant 8 casiers... les livres reliés doivent être dans les quatre casiers du haut... classer tous les livres en respectant... 52 livres d'histoire dont 27 en anglais... 31 livres brochés...etc. etc.»



«J'aime les livres !» : c'est le plus mauvais argument à donner lors de la procédure de sélection à l'E.S.I.D., et pourtant, c'est lui qui a soutenu la conviction de notre collègue...

CONFIDENCES POUR CONFIDENCE...

Née en Afrique du Nord, j'ai passé mon enfance et mon adolescence dans un bled au nord du Maroc, isolée de tout. Mes distractions étaient les promenades à dos d'âne dans les orangers, la pêche à la ligne dans un fleuve boueux, la confection de jouets en terre glaise et la lecture. Lecture que je poursuivais le soir tard, au lit, à la lueur d'une lampe à pétrole. Plus tard, lorsque j'étais pensionnaire au Lycée de jeunes filles de Rabat, je lisais la nuit, sous mes couvertures, à la lumière d'une lampe de poche.

J'ai toujours aimé lire. Et sans avoir jamais vu, de près ou de loin une bibliothèque, j'avais décidé de devenir bibliothécaire : c'est ce que j'appellerais une vocation. C'est ainsi que le moment venu, j'allais tout à la fois découvrir ma patrie et mon futur métier. Lorsque Mademoiselle Suzanne Cornaz m'a reçue pour l'entretien traditionnel, elle m'a demandé les raisons de mon choix. A ma réponse « parce que j'aime lire » elle a rétorqué que je n'aurai pas le loisir de le faire ! Mais qu'à cela ne tienne, je persistai dans mon choix.

De mes études, j'évoquerai deux cours. Le catalogage, pièce maîtresse de notre futur métier, m'a été enseigné par Mademoiselle Brun, à qui je voue un souvenir admiratif pour son coup d'œil à déterminer le format d'un livre, et par Monsieur Paul Chaix qui m'avait fait une remarque sur ma fantaisie de transcription. Je pense souvent à cet incident, surtout depuis que nous sommes informatisés et que la position d'un point, d'un tiret a une importance capitale, alors insoupçonnée... Reste également gravé dans ma mémoire le cours de dactylographie : toutes ces pages de mots alignés à toute vitesse qui alimentaient la corbeille à papiers à cause d'une faute de frappe sur la dernière ligne !

Ensuite est venu le temps de la vie professionnelle. C'était une époque de prospérité économique. Pour organiser la bibliothèque dont j'étais responsable, j'ai pu acquérir le matériel le plus moderne : machine à écrire... mécanique, machine à stencils, beaux fichiers en fer, etc., etc. J'ai soumis à mon directeur, Monsieur Chodat, le choix de la classification que je souhaitais employer : la C.D.U. qui venait d'être mise à jour. Il m'a fait la remarque suivante : quelle que soit la classification choisie, dans 30 ans elle sera désuète. Nous y voilà, et c'est bien vrai !

Ce qui me plaît dans mon métier, c'est « tripoter » le livre. En effet, le cataloguer, c'est le connaître physiquement, l'indexer, c'est le connaître moralement et l'équiper, c'est... le dorloter.

Parallèlement à mes travaux quotidiens, j'ai eu le plaisir de vivre l'évolution (de la vie) des bibliothèques de l'Université (Groupe des bibliothécaires de l'Université). J'ai participé à l'enquête faite par Monsieur Falkowski ainsi qu'aux réflexions sur l'unification des catalogues des nombreuses bibliothèques de notre Université. J'avais exprimé en son temps mon avis à Monsieur Chappuis, alors président de la Commission des bibliothèques : il fallait trouver une solution concrète à ce problème. Lorsqu'il nous a annoncé la naissance de RERO, il m'a lancé un petit clin d'œil amical et m'a dit : « vous êtes contente ? ». C'était à mes yeux un excellent aboutissement aux réflexions si longues des années précédentes. Puis, un jour, Monsieur Jacquesson m'a appris que ma bibliothèque allait entrer dans le réseau. J'ai fait connaissance avec SIBIL, et à mon désespoir cela a été un blocage ! Un œil de Moscou dans ma bibliothèque. Je ne me sentais plus maître à bord ! Mais SIBIL a réussi à m'apprivoiser et j'ai fini par minimiser les inconvénients et par apprécier les services d'un tel réseau.

À l'heure d'un nouveau tournant informatique avec l'arrivée de VTLS, et après 30 ans de carrière, je pense avoir vécu une formation permanente. Joëlle Angeloz se souviendra sans doute d'avoir déplacé tous les livres de la bibliothèque, livres qui à l'origine étaient déposés de bas en haut sur les rayons. Fini la machine à écrire, fini les fichiers qui avaient été constitués avec fierté, fini les anciennes règles de catalogage remplacées par l'ISBD (qui voit déjà sa fin prochaine...), à revoir la CDU devenue effectivement obsolète...

Les merveilles de l'informatique sont indéniables, mais les techniques acquises, la connaissance des multiples facettes de notre métier, sont une richesse que rien ne remplace. J'ai entendu dire que « j'étais la mémoire vivante des bibliothèques de l'Université », et confidences pour confidence, le livre reste ma passion, pardon, une de mes passions.



*Elisabeth von NUERICK-SCHEURER
Université de Genève, Département
de botanique et biologie végétales,
Bibliothèque*

Notre profession est en perpétuelle évolution : au début étaient les bibliothécaires, puis vinrent les médiathécaires et autres discothécaires ; et maintenant, il y a les «manageaires»...

LES NOUVELLES TENDANCES DE LA GESTION PUBLIQUE : LE DÉFI DU CHANGEMENT

Historique

Autrefois, les vaches étaient grasses et pas encore folles...

Sur le front de nos bibliothèques, on se contentait d'administrer plutôt qu'on ne gérait. Et le temps où le responsable de bibliothèque se sentait obligé d'assurer un véritable marathon en cumulant les fonctions de super-catalogueur-indexeur-gestionnaire n'est pas si loin.

Il y a 25 ans, on se contentait souvent de collecter des données statistiques pour savoir combien de livres on prêtait à l'extérieur, mais ces chiffres étaient encore rarement exploités. Ils figuraient parfois dans les rapports annuels d'activité. C'était déjà un point de départ.

Cependant, des précurseurs comme Jean-Pierre Clavel, en 1978 et en 1985, essayaient déjà d'attirer notre attention sur l'évaluation de la gestion d'une bibliothèque universitaire en analysant les coûts de production et en déterminant les coûts des prestations.

Enjeux

L'information documentaire est progressivement devenue dans les sociétés occidentales, par le biais des nouvelles technologies, un enjeu économique de première importance et la compétition dans ce secteur sera féroce, à la mesure des moyens financiers qui ont été mis en jeu et qui sont énormes.

Le marché de l'information documentaire est en train de devenir une véritable jungle. Il est pris d'assaut par des entreprises commerciales de plus en plus agressives qui se sont spécialisées dans l'indexation, la fourniture électronique de documents, la diffusion d'informations de tous niveaux dans une certaine confusion.

Les données sont donc différentes et il faut réapprendre à fonctionner avec de nouveaux repères et des paramètres différents. Il faut savoir s'adapter au changement qui devient permanent.

D'autre part, le contexte socio-économique actuel est dans une situation de crise économique sur le plan mondial avec des velléités de globalisation et de libéralisation à outrance. Les bibliothécaires sont confrontés depuis quelques années à des coupures budgétaires et à des restrictions de personnel. Ils ont dû apprendre à justifier l'existence de leur centre de documentation au moyen de chiffres, en exploitant toutes les ressources documentaires disponibles.

Cette crise économique a provoqué une remise en question de l'Etat-providence. Non seulement l'image de l'Etat s'est ternie, mais le statut des fonctionnaires a perdu de sa crédibilité. La gestion publique doit faire face à des réformes qui heurtent de plein fouet les services et les prestations offerts dans nos bibliothèques au nom de l'approche stratégique, de la rentabilité, de la performance et de la qualité.

New Public Management (NPM)

Confrontées aux déficits publics qui obligent de faire face à des choix et à des solutions radicalement nouvelles, de nombreuses administrations publiques en Suisse (Confédération, Valais, Berne, Lucerne, etc.) furent séduites par le *NPM* (« nouvelle gestion publique » en français).

Cette réforme du service public s'inspire largement de l'ouvrage, paru en 1993, de David Osborne et Ted Gaebler *Reinventing Government*. Il propose d'insuffler l'esprit d'entreprise dans la gestion publique en favorisant la participation et l'autonomie des usagers, ainsi que l'adhésion du personnel, avec des objectifs collectifs bien définis et un contrôle des réalisations sans que les moyens d'y parvenir soient imposés. Cette approche nouvelle se concrétise, entre autres, par une enveloppe budgétaire qui comprend tous les postes inhérents au fonctionnement d'une bibliothèque (personnel y compris).

Dès lors, le langage s'est adapté au goût du jour. On n'a jamais autant parlé de performance, de qualité totale, de gestion optimale. Les usagers deviennent des clients et la qualité des services est remise sur la sellette.

Il faut cependant rester lucide. Le *NPM* est une solution parmi d'autres, et il y aura encore d'autres réformes. Il aura cependant facilité une prise de conscience de nos possibilités de partenaires socio-économiques sur le plan collectif. Et, dans tout système humain, le dérapage demeure possible.

Contexte

En tant que professionnels expérimentés, sachons nous positionner et prenons d'abord conscience de notre savoir-faire, de nos compétences, de la pertinence de notre approche documentaire. Apprenons à valoriser notre professionnalisme dans le but de satisfaire l'utilisateur en sachant être à

l'écoute de ses nouveaux besoins (services de références à valeur ajoutée, stand d'information ciblée, formation des utilisateurs, etc.) .

Dans ces conditions, notre démarche de professionnels peut parfaitement s'inscrire dans cette nouvelle tendance. Nous devons alors apprendre à défendre les intérêts de nos utilisateurs, en mettant à leur disposition des outils documentaires qualitatifs et performants et avoir comme objectif une stratégie claire de politique documentaire cohérente.

Conclusion

Alors, même si les supports documentaires et les technologies changent et évoluent, notre rôle reste le même : fournir la documentation adéquate parce que nous avons des devoirs envers nos usagers. Notre action d'intérêt collectif s'inscrit parfaitement dans la lignée démocratique des bibliothèques occidentales.

Soyons conscients de notre rôle. Continuons d'assurer un service de proximité à nos utilisateurs en ne cessant de l'améliorer. Investissons dans l'instruction et la formation documentaire en assurant la pertinence.

Le défi du changement, c'est alors de réfléchir autrement et d'être dynamiques et créatifs dans nos institutions pour la satisfaction de nos utilisateurs.

Daisy MAC ADAM
Université de Genève, Faculté des
SES, Bibliothèque



«Manageaires» oui, mais nous en sommes convaincus, bibliothécaires d'abord !...

LES BIBLIOTHÈQUES DU PALAIS DE JUSTICE SUR LE CHEMIN DU «NPM» ?

Brièvement résumés, les trois axes de la nouvelle gestion publique (New Public Management, « NPM ») sont la qualité, l'efficacité et la transparence des coûts. Elle repose sur un budget global qui fixe les moyens mis à disposition et des contrats de prestation qui fixent des objectifs mesurables.

Une expérience de type NPM adaptée à la gestion des bibliothèques du Palais de justice est certes envisageable ; toutefois, les conditions ne sont, à l'heure actuelle, pas réunies. Il n'existe ni dotation globale, ni contrat de prestations, ni outils de comptabilité analytique qui permettraient d'avoir une meilleure connaissance des coûts.

De plus, la gestion des bibliothèques du Palais concerne dix entités distinctes, auxquelles correspondent des prestations différenciées qui ne font pas encore l'objet d'un véritable catalogue. On distingue d'une part des bibliothèques de juridiction (Tribunal de première instance, juridiction des Prud'hommes, Parquet, etc.) qui sont à usage exclusif des magistrats et fonctionnaires, et, d'autre part, la bibliothèque centrale et celle du Tribunal administratif, qui sont ouvertes également aux avocats, stagiaires, fonctionnaires genevois, ainsi qu'aux citoyens recherchant un renseignement juridique.

Plutôt que de parler de nouvelle gestion publique, je préfère dire que les bibliothèques du Palais de justice sont engagées dans une "démarche qualité", au même titre que les autres services de l'administration du Pouvoir judiciaire.

Cette démarche qualité, je la définis comme des réformes visant à répondre d'une manière adéquate aux attentes des utilisateurs. Des réformes de ce type passent le plus souvent par une première étape d'identification des attentes, dans le but d'évaluer la perception subjective que chacun possède des services rendus.

Une enquête auprès des utilisateurs permet d'objectiver les réponses individuelles et, sur cette base, de repenser le fonctionnement du service dans le but de mieux satisfaire les besoins exprimés.

Partant de l'idée que l'on ne peut améliorer que ce que l'on peut mesurer, une telle enquête doit permettre de dégager des indicateurs, dont l'évolution dans le temps permet de vérifier la pertinence des actions entreprises.

Une enquête a déjà été menée auprès des avocats et notaires genevois. Une deuxième enquête est actuellement en cours auprès des justiciables, et nous avons le projet de conduire une enquête, plus ciblée, auprès des utilisateurs des bibliothèques du Palais de justice.

Cette enquête devrait permettre de vérifier qu'un certain nombre de mesures qui ont déjà été prises vont dans le bon sens, et d'explorer de nouvelles pistes, en vue, notamment, d'augmenter les moyens, par une valorisation des prestations.

En effet, les deux bibliothécaires du Palais qui se partagent le seul et unique poste à disposition ont conduit, ces dernières années, un processus de centralisation de toute la gestion administrative des différentes bibliothèques du Palais.

Outre la gestion bibliothéconomique de l'ensemble des bibliothèques, elles traitent d'une manière regroupée les acquisitions, les abonnements et les reliures, ainsi que les budgets correspondants qui étaient précédemment confiés aux greffes des juridictions.

L'ensemble de ce processus s'est concrétisé par l'emménagement de la bibliothèque centrale dans de nouveaux locaux plus vastes. Le nombre des places de travail est passé de quatre à douze et le taux de fréquentation a sensiblement augmenté.

L'amélioration de l'offre, dont on peut se féliciter, a toutefois ses limites et la poursuite de notre démarche qualité passe aujourd'hui nécessairement par une augmentation des moyens, notamment des ressources humaines.

Un nouveau plan d'action pour assurer le financement de ces moyens doit être mis sur pied.

Valoriser les prestations déjà fournies, en proposer de nouvelles, rechercher des partenaires externes (Ordre des avocats, par exemple) qui, dans le cadre de contrat de prestation, en assureraient le financement. Tels sont nos prochains objectifs.

Si nous les atteignons, alors, peut-être, conviendra-t-il de passer d'une démarche qualité à une véritable expérience «NPM».

Raphaël MAHLER
Palais de Justice, Genève

L'AGBD est aussi ouverte sur le monde, par l'intermédiaire de certains membres dont les tâches prennent parfois des dimensions internationales...

LES BIBLIOTHÉCAIRES EN MILIEU INTERNATIONAL : GENÈVE ET LE MONDE

Etre bibliothécaire dans une Organisation internationale à Genève, c'est d'abord travailler dans un environnement pluriculturel et multilingue, donc savoir impérativement pratiquer plusieurs langues et être ouverte aux différentes méthodes de travail. C'est aussi faire preuve, dans une salle de lecture par exemple, de di-plo-ma-tie, étant donné que vous devez répondre aux besoins d'utilisateurs très différents. Au BIT, j'ai le souvenir d'avoir eu à contenter dans la même journée l'ambassadeur du Japon auprès des Nations Unies qui cherchait à savoir combien son pays avait de représentants dans l'Organisation et de recevoir une délégation de jeunes syndicalistes du Tchad en visite, avides de toute la documentation nécessaires à la simple tenue d'une réunion d'un Comité d'entreprise. L'ambiance peut dans ces deux cas être très différente... : le plénipotentiaire voulait bien sûr l'information pour avant-hier et a fait valoir sa haute importance ; le groupe, quant à lui, apporta toute la chaleur, la turbulence et la gaieté inhérentes à son pays d'origine.

Etre bibliothécaire dans une organisation internationale, c'est aussi avoir la possibilité de voyager, de découvrir l'aide au développement, savoir s'adapter aux contraintes économiques, sociales et politiques du pays visité et pratiquer son métier d'une manière fort différente. C'est, par exemple, comme j'ai eu l'occasion de le faire, participer à la mise en place d'un centre de documentation dans un centre régional africain de formation sur l'administration du travail au Zimbabwe (où les premières tâches effectuées avec la bibliothécaire locale consistaient à s'assurer qu'aucun serpent n'avait investi avant nous le local prévu et que la documentation ne serait pas vendue le mois suivant sur le marché aux épices jouxtant le centre). C'est aussi, en Albanie, convaincre le ministre du Travail qu'un centre de documentation doit avoir un point d'ancrage dans l'organigramme de son ministère, de même qu'un budget, du personnel et que les abonnements aux périodiques étrangers se renouvellent tous les ans, sinon le fonds documentaire meurt.

Etre bibliothécaire dans une organisation internationale, c'est, incontournable surtout depuis ces dernières années, surfer sur le WOUAIBE (!), contacter ses collègues bibliothécaires cybernautes de l'autre côté de la planète pour une référence sur la manifestation syndicaliste en Corée du Sud, se connecter sur les sites de l'AGBD, de la BNF, de la Library of Congress... MAIS... ne jamais

oublier que quelque part sur le plateau andin, dans les townships d'Afrique du Sud où même dans l'association culturelle de la banlieue d'une capitale, l'accès à l'information et à la culture ne peut se faire qu'au moyen de la bibliothèque traditionnelle avec ses tiroirs en bois et ses fiches manuelles. Et avoir conscience du fait que s'il y a dix coupures d'électricité par jour dans un lieu donné, on peut faire une croix sur le hardware...

Etre bibliothécaire dans une Organisation internationale, c'est surtout être humble par rapport à sa fonction. En effet, le personnel recruté vient de tous horizons et le niveau de formation, dans la spécialité qui nous occupe, peut varier d'un pays à un autre. Il n'est pas rare de travailler avec des collègues d'autres continents qui n'ont aucune formation et qui ont appris l'une ou l'autre des tâches bibliothéconomiques sur le tas. Doivent-ils être pénalisés pour autant s'ils n'ont pas d'école de bibliothécaires dans leur pays ? La relation avec les collègues des pays industrialisés est parfois plus explosive et l'hégémonie du monde anglo-saxon (AACR2 World compris...), pour une bibliothécaire francophone diplômée, est parfois lourde à supporter (Oui, oui, l'Europe non anglophone sait aussi cataloguer, analyser, répondre aux lecteurs et s'intéresser aux nouvelles technologies...).

Bref, être bibliothécaire dans une organisation internationale à Genève, c'est une manière de s'ouvrir sur le monde et partager ses connaissances. C'est... un métier qu'on ne regrette pas d'avoir choisi.

Catherine COMTE
Bureau international du travail,
Genève



Et mieux vaut que l'utilisateur soit persévérant, s'il tient vraiment à obtenir son document !...

DIX RÈGLES DE SURVIE POUR L'UTILISATEUR D'UNE BIBLIOTHÈQUE ONUSIENNE

1. Se lever à l'aube et du bon pied. La journée risque d'être rude(ment longue).
2. Se munir du manuel du parfait polyglotte. Les bibliothécaires internationaux (BI) aiment être approchés dans leur propre langue... Quelques mots d'hindi, de swahili ou autres langues appropriées faciliteront l'approche "physique"...
3. Se munir d'un plan remis à jour des bibliothèques internationales - pour autant qu'il existe. Les Nations Unies et leurs agences spécialisées sont une ville dans la ville et on s'y perd plus vite qu'au Salon du livre. Et ne comptez pas sur un fonctionnaire international pour vous guider. Les anciens ont été mis à la retraite anticipée. Les jeunes connaissent à peine le chemin conduisant à leur propre bureau.
4. Arrivé dans le "coeur de la bête", comprenez le guichet d'information, munissez-vous de tout vos atouts préférés. Le sourire, pas trop forcé - les BI ont le nez pour les abus ! - la patience, la précision et surtout la modestie. Mais, ne vous faites pas d'illusions, les castes d'utilisateurs sont déjà définies depuis la nuit des temps: la caste du fonctionnaire international, avec des variantes selon le grade, celle de l'utilisateur extérieur et finalement la caste des intouchables, comprenez les stagiaires par définition exploités. Néanmoins, soyez simple et préparez vous psychologiquement durant votre attente forcée, car soit vous ferez la queue trente minutes, soit vous attendrez le responsable au guichet... Quand votre tour arrivera, faites votre demande. Montrez-vous impressionné, car le BI trouvera forcément un détail supplémentaire à ajouter à votre demande de recherche: c'est lui qui sait tout, et finalement c'est mieux ainsi.
5. Vous consulterez l'ouvrage: il est strictement interdit de l'emprunter. Pour photocopier, deux solutions. Prendre son papier ou bien, en douce, utiliser une photocopieuse oubliée et qui traîne dans un des nombreux couloirs sombres du labyrinthe onusien...

6. Au cas où vous désirez consulter une banque de données, cela se complique. Il y a bien un ordinateur libre situé sur une des tables de lecture... mais il est réservé aux membres du personnel. Alors, il vous faudra être rusé. Soit retrouver dans les meilleurs délais un ancien camarade de l'école enfantine devenu onusien... et qui se souviendra de vous, soit sympathiser avec le BI en conversant au moins 20 minutes sur son village d'origine situé à 2 800 mètres d'altitude dans les Andes péruviennes, et que vous avez visité deux semaines plus tôt.

7. Groupez votre demande de recherche et évitez de retourner au guichet. Le BI péruvien, parti au café, a déjà été remplacé par une jeune collègue du nord du Bhoutan. Il vous faut donc recommencer votre approche stratégique (retournez à la Règle 1).

8. N'attendez pas l'heure de fermeture de la bibliothèque pour rendre vos publications. L'heure c'est l'heure, même au niveau international !

9. Mettre en oeuvre la Règle 8. Si vous partez à l'heure de fermeture de la bibliothèque, vous risquez d'être coincé au portail de l'entrée principale de l'ONU qui ferme également peu de temps plus tard, puisque vous allez gaiement perdre votre chemin à quelques reprises et par conséquent griller inutilement de nombreuses minutes. D'ailleurs, n'oubliez pas de réclamer votre pièce d'identité que vous aurez laissée à l'arrivée. Autrement, une seconde visite s'imposerait !

10. Les neuf règles précédentes ne font foi que si vous jouez véritablement d'une poisse monumentale: les BI ne sont pas des monstres de mauvaise volonté; au contraire, notre sondage-minute a relevé des jugements plutôt favorables et respectables quant à leur dévouement et compétences professionnelles. A vous donc de vous lever du bon pied...

Paulo DAVID
ONU. Centre des droits de l'homme



La qualité suisse s'exporte : pour vous en convaincre, suivez...

LES TRIBULATIONS D'UNE BIBLIOTHÉCAIRE HELVÈTE EN AFRIQUE

Une bibliothécaire valaisanne émigrant en Afrique du Sud au milieu des lions anglais, zoulous et afrikaners constitue une scène africaine assez cocasse.

Mon premier engagement bibliothéconomique à l'Université de Witwatersrand, communément appelée Wits, s'avéra bref puisque la haute responsabilité du déchiffrement des hiéroglyphiques commandes des ouvrages des professeurs me fut confiée. Trois jours de frustration oculaire et intellectuelle se soldèrent par une lettre de démission qui soulagea mon ennui mortel.

En quête de stimulation, je postulai auprès d'une société anglaise de génie civil. L'occasion m'était enfin offerte de différencier un clou d'une vis. Le poste de bibliothécaire spécialisée incluait la responsabilité de la prise de procès-verbaux résultant de la réunion hebdomadaire des ingénieurs et cadres faisant le point sur les projets en cours.

Mon anglais scolaire s'était étrangement amélioré au cours d'un stage de secrétariat de direction auprès d'une société belge d'import-export dirigée par un Grec. L'anglais technique s'avéra plus ardu pour la littéraire que j'étais. Le défi révéla la tête de mule caractérisant la valaisanne. La prise de notes et la rédaction du procès-verbal de génie civil furent facilitées par la coopération des jeunes ingénieurs, dont je déclenchais souvent l'hilarité grâce à mes traductions libres allant du ver solitaire aux histoires de tuyaux/tuyautages. Une fois le centre de documentation réorganisé et l'assistante formée propre en ordre à la suisse, je décidai d'explorer une autre brousse africaine.

Je rejoins la Banque de Développement de l'Afrique Australe (DBSA), qui avait recasé les fonctionnaires afrikaners du Département de la Coopération et du Développement. Les Boers m'y attendaient de pied ferme et j'obtins le poste non pas en raison du diplôme très design de l'École de bibliothécaires ou de mes bonnes références, mais parce que j'étais la seule candidate bien maquillée.

La DBSA m'accorda une semaine pour baragouiner l'Afrikaans et démontrer ma bonne volonté, puisque j'étais une étrangère venue voler l'antilope des locaux. La persévérance m'aida une fois de plus à convaincre les usagers de mes capacités de documentaliste. Je formai également des assistants africains

et afrikaners qui apprirent à déguster la fondue (un peu trop de fromage à leur goût), tout en classant les recettes selon la CDU. L'informatisation étant achevée, la connaissance des expressions peu châtiées afrikaans étant acquises, je me dirigeai vers le nouvel univers des américains du pétrochimique.

Trois chefs et trois déménagements caractérisèrent ce dernier poste. Je démarrai dans un premier bureau-placard notoire en compagnie d'une souris qui appréciait le gruyère importé de mon sandwich de midi. Ma carrière culmina dans un vaste et luxueux aquarium de verre voisinant la direction. On récompensa mon expérience bibliothéconomique en me confiant la réorganisation du centre de documentation de notre filiale londonienne, Johannesburg étant considéré comme une bibliothèque technique modèle.

Au cours de mes divers emplois, je connus la notoriété grâce à mon prénom et à mes noms de famille tous imprononçables pour les sud-africains.

L'expérience professionnelle acquise a été extraordinaire par sa variété et son intérêt. Mes supérieurs dans la société pétrolière m'ont particulièrement soutenue au cours de mes projets d'expansion et m'ont permis de revaloriser notre profession si méconnue et mésestimée.

L'Afrique du Sud est le paradis des documentalistes, puisque toutes les compagnies privées possèdent un centre de documentation et que les postes vacants sont gérés par quelque cinq agences de placement spécialisées en personnel bibliothéconomique.

Les documentalistes sont considérés comme des professionnels de l'information dotés de qualifications universitaires et de ce fait assument des fonctions de responsables directement rattachés à la direction. Grâce au système d'évaluation permanente du personnel, un documentaliste efficace peut être promu et être rétribué au mérite. Une carrière peut aisément aboutir à un poste de cadre et les changements de poste sont encouragés pour éviter la routine. Les documentalistes des compagnies sont regroupés dans une association professionnelle qui diffuse un bulletin mensuel spécialisé annonçant les nouveautés (systèmes informatiques, centres de documentation, etc.), organise des conférences, séminaires et cours de formation permanente gérés par des experts en management. Le registre national des bibliothèques et centres de documentation sud-africains est mis à jour trimestriellement et recense le personnel, les services offerts, les domaines couverts par les collections auxquelles on accède grâce au réseau/catalogue collectif national informatisé.

Au bout de dix ans de tribulations africaines, je regagnai mes pénates helvétiques et effrayai bien des employeurs potentiels par mon curriculum-vitae si hétéroclite. Cependant, une société pétrolière anglaise fut intéressée par une documentaliste assez loufoque qui, après trente minutes d'interview

en anglais par trois cadres de la société, se retrouva engagée et coincée à genoux en jupe serrée sur une moquette, pour y trier des rapports techniques calés dans des boîtes de déménagement dans une pièce vide de tout mobilier. On m'attribua une chaise deux jours plus tard et après une année de réorganisation de tout le bureau, nous planifions un nouveau local selon mes désirs.

Annoncer que l'on est documentaliste suscite encore des regards suspicieux, mais un premier pas a été franchi, puisque l'on ne nous associe plus automatiquement à une vieille fille portant chignon, lunettes et arborant un regard féroce dès que l'on touche à ses sacro-saints documents.

*Christiane STOUDMANN DUBUIS
Addax Petroleum, Genève*



Les bibliothécaires contribuent dans la plus grande discrétion au bon fonctionnement des entreprises suisses...

BIBLIOTHÈQUE D'ENTREPRISE: QUELQUES PROPOS D'UN USAGER

Une idée, une patente, une recherche de littérature, une publication scientifique, quel point de chute ? Ce besoin de connaissance nous amène à la bibliothèque, sa salle de lecture ou ses archives. Les bibliothécaires animent non seulement ces lieux, mais sont intarissables en commentaires et d'une aide bénéfique. Une recherche de littérature nécessite une connaissance du monde des différentes bases de données, une patente est-elle américaine, européenne ou suisse ? Les publications scientifiques, intéressant très directement le lecteur, client de la bibliothèque, nécessitent également fréquemment l'aide du bibliothécaire, car celles-ci s'effectuent souvent dans une revue non disponible. Malgré tous les progrès de l'informatique, ou grâce à eux, le bibliothécaire est devenu indispensable.

Surprise :

L'utilisateur : "Bonjour, j'aimerais les dernières recommandations nutritionnelles américaines, s'il vous plaît !"

Le/La bibliothécaire : "Pas de problème, il me semble que nous les avons"

Après consultation de la base de données des livres disponibles et en prêt, le/la bibliothécaire répond : "La dernière édition est en prêt permanent chez vous !!!"

Confus et enchanté, l'utilisateur retourne dans son laboratoire...

Nouveauté :

L'utilisateur : "Bonjour, avez-vous le nouveau livre de références XY ?"

Le/La bibliothécaire : "Je viens de le recevoir et vous le prête en première lecture"

Patente :

L'utilisateur : "Pouvez-vous me faire une recherche de patentes sur les compléments nutritionnels ?"

Le/La bibliothécaire consulte les bases de données concernées et le pauvre utilisateur croyant son innovation géniale, se retrouve avec 1500 patentes liées à son sujet.

L'auteur :

Une recherche de littérature peut se faire sans problème sur les bases de données de références (Food Technology Abstracts, Ovid ou autres). Cependant un petit entretien avec le/la bibliothécaire vous permet de cibler et de raccourcir votre temps de recherche.

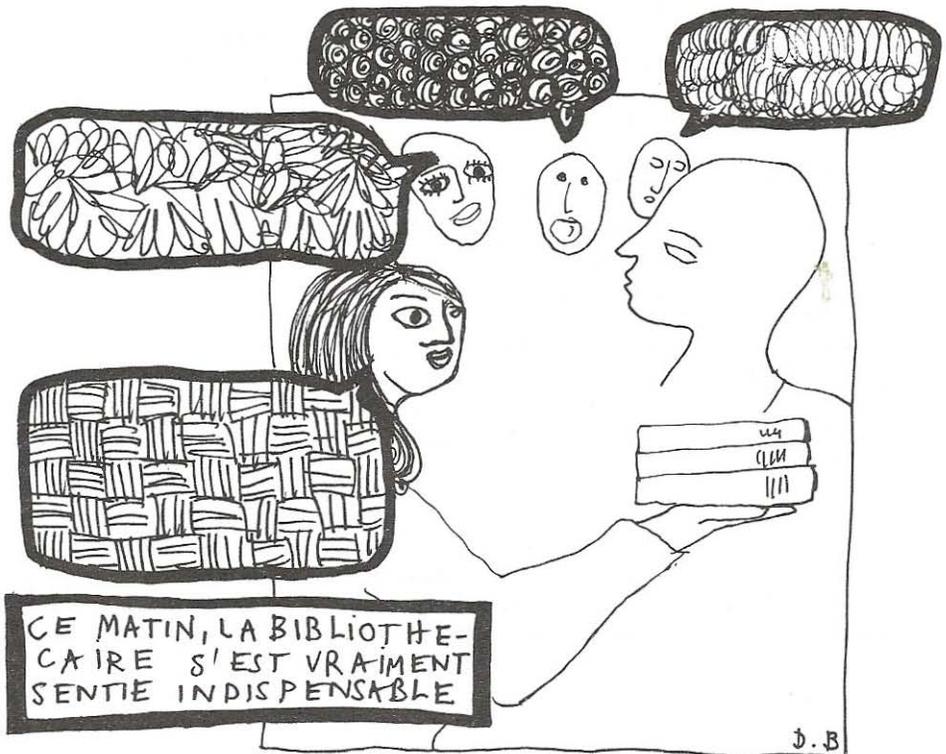
Le rêve :

La bibliothèque virtuelle, où l'utilisateur pourrait se perdre dans les dédales de l'information.

L'autre rêve :

Les comptes-rendus de la Société des sciences naturelles de Neuchâtel 1870, que l'on peut consulter sur place en rêvant d'histoire des sciences.

Y. GUIGOZ
Centre de Recherche Nestlé,
Nestec S.A., Vers-Chez-Les-Blanc
(Lausanne)



Si vous répondez à une annonce demandant un bibliothécaire ayant le feu sacré pour sa profession, voici ce qui pourrait vous attendre...

JOURNAL DE LA NAISSANCE D'UNE BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE, VÉCUE PAR UNE BIBLIOTHÉCAIRE

Printemps 94

Créer une bibliothèque publique pour 20'000 habitants, dans un tout nouveau centre culturel à Meyrin... ça c'est génial... Tout à faire, depuis zéro. Y'a même pas de local, ils sont encore en train de le construire. Pas de personnel, pas de livres, pas de système informatique, pas de lecteurs. Pour l'instant, ils vont au bibliobus. 18'000 volumes à acheter et à traiter ! J'ai quand même un peu le vertige. Je pensais pas que j'aurais ce poste. Et comment vais-je m'y prendre pour choisir autant de livres, de mobilier, des méthodes et outils de travail ? Je décide de ne pas paniquer, de noter et classer ensuite mes idées et inquiétudes systématiquement... pour attendre septembre, le vrai début.

Je vais déjà mettre les premiers atouts de mon côté et visiter des bibliothèques de grandeur similaire. Je veux tout savoir sur les systèmes informatiques, les choix de classement, la gestion, et les problèmes rencontrés... Je sens que j'ai adopté ce projet, qu'il modèle déjà ma vie, alors que je n'ai qu'un contrat de travail... mais quel travail ! Le genre d'opportunité qui n'arrive qu'une seule fois dans la vie d'une bibliothécaire.

Septembre 94

J'arrive sur le chantier, avec Jean-Pierre, mon nouveau collègue, le responsable du futur théâtre de Forum Meyrin... On escalade les engins, les fils électriques, on respire la poussière du chantier, on croise des ouvriers, pour accéder enfin à nos deux bureaux qui sentent encore le béton frais. Jean-Pierre choisit le plus grand, il dit qu'il aura bientôt une assistante. Moi, je prends celui qui reste, pour l'instant je suis seule. Une table grise, un téléphone, quelques prises à nu sur des murs blancs. Seule au milieu de mes 15 m², j'ouvre mes armoires : j'espère que les étagères tiendront le poids des livres. Là je n'ai plus le vertige, je sais qu'avec la logique tout peut être organisé.

Je commence alors à découvrir les moyens que l'on m'attribue pour mon travail, les personnes avec qui je devrai composer - une symphonie qui s'avérera d'ailleurs manquer de chef d'orchestre -, ainsi que les premières lenteurs administratives. Mais l'optimisme règne. Il m'est permis d'engager trois « jeunes et enthousiastes » bibliothécaires temporaires à temps partiel,

et en décembre, nous entamons déjà notre formation sur le logiciel que j'ai choisi après quatre mois de méticuleuses comparaisons. Nous ne savons toujours pas si le budget 1995 comprendra deux ou trois postes de bibliothécaires...

Février 95

L'équipe tourne à plein rendement : deux chômeuses, pour six mois à plein temps, s'occupent de l'équipement : « Y'a pas d'poste d'aide au budget, Mme Dubois, j'pensais que vous pourriez tout faire toute seule ». Les trois bibliothécaires ne m'accompagnent maintenant plus qu'à tiers temps chacune : « Pour le troisième poste, Mme Dubois, il faudra attendre que vous ayez fait vos preuves ». Elles prennent goût à acheter les livres par centaines, directement chez nos libraires préférés. Les livreurs découvrent avec une joie non dissimulée que la nouvelle bibliothèque municipale de Meyrin occupe un petit deux-pièces bruyant, au 2ème, sans ascenseur, dans un bâtiment en chantier entouré d'un fossé boueux et d'une palissade richement taguée, le long de laquelle ils ont pu repérer, grâce au gros cadenas suspendu au bout d'une chaîne, la porte qui ouvre sur un chemin de planches entre le vide et les flaques d'eau, passage obligé pour l'incessant défilé des cartons destinés à la « culture meyrinoise ».

Avril 95

A partir de là, - et sachant que la pression doit être mise pour ouvrir au public le 2 septembre 95 -, plus rien ne nous étonne et les rires (nos seules valves de sécurité) prennent le plus souvent le dessus dans cette curieuse aventure, tellement les situations impossibles, insensées et cocasses se suivent. Vu de près c'est néanmoins parfois alarmant et les crises de rage ne modifient jamais les conditions presque « précaires » dans lesquelles se déroulent cette création : vacarme incessant des machines de chantier, manque de place de stockage, de personnel, coupes de courant imprévisibles, retard de livraison du mobilier, d'avancement du chantier, manque de communication à tous niveaux - sauf le nôtre. J'ai l'impression de me débattre dans une marmelade opaque pleine de fils élastiques, comme autant de liens cachés, historiques, trop souvent protocolaires, parfois même maniaques, qui pour moi, en plus de manquer de sens, ne font qu'ajouter des obstacles au déroulement planifié, le rendant par là incontrôlable, et laissant aux angoisses et aux peurs un terrain grandissant. Il faut dire que je suis assez perfectionniste, en plus d'être aventurière, et que le risque ne me plaît que s'il demeure mesuré.

Août 95

L'ambiance aux alentours devient plutôt caricaturale : tous les entrepreneurs impliqués dans ce bâtiment sont affolés et sous pression, et rares sont ceux qui travaillent moins de 12 heures par jour. Les hiérarchies explosent, chacun y va de la survie de ses intérêts, dépasse les bornes, émet des promesses

intenable. Le temps devient si souple, qu'il s'écarte pour contenir les espoirs. Les engueulades fusent de tous côtés, les uns défont pour la troisième fois un faux-plafond en ruminant qu'ils n'ont jamais vu ça en vingt ans de carrière, tandis que, dépitée (la rage et l'énerverment m'ont déjà vaincue), je demande à un ouvrier pour quelle raison il installe des lampes selon un plan d'aménagement caduque ; puis j'invoque le bon sens auprès du contremaître réprobateur pour justifier une fois de plus d'être intervenue où « ça ne me regardait pas »...

1er septembre 95

Il est 11 h. du soir... Les étagères sont enfin toutes posées : de la place pour 20'000 documents, alors que nous n'avons réussi à en cataloguer que 6'500, mais c'est déjà extraordinaire! L'informaticien a câblé notre réseau la semaine passée, et hier seulement nous avons posé PC et téléphone aux banques de prêt. Nos affaires personnelles doivent encore être démenagées, dans l'ancien bâtiment... Plus tard... Pour l'instant, nous avons tous mérité une pizza, avant minuit. Ah, j'oubliais les cartons... il faut encore mettre les livres aux rayons ! Demain...

2 septembre 95

Ils sont 3'000 à défiler dans la bibliothèque, à assister aux spectacles que nous avons organisés pour leur plaisir, pour la fête... Le bouchon de champagne a explosé, le stress peut désormais s'écouler, avec les bulles... Tout est joué, rien ne peut plus changer : le « bébé » est né au grand jour... Bien peu de monde connaît vraiment les bonheurs et déboires de sa courte gestation, car tout ce qu'ils attendaient, c'était le résultat ! Le « comment », ça c'était notre affaire... Tard dans la soirée, une dame nous dit : « Ce lieu est magnifique, une grande réussite, mais je ne comprends pas comment les livres sont classés? » Et les bibliothécaires éclatent d'un immense rire : « N'importe comment ! » disent-elles à l'unisson !

Jeanne DUBOIS HORTA
Forum Meyrin, Bibliothèque



Il n'y a pas de honte à se faire plaisir... Lisez donc cette douce critique...

NAISSANCE D'UNE BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE : L'AVIS D'UNE LECTRICE

Depuis septembre 1995, le FORUMEYRIN (espace culturel qui comprend une grande et très belle salle de spectacle, deux salles d'exposition, des salles de réunion, et une bibliothèque jeunes et adultes) a comblé un vide culturel longtemps ressenti par la majorité des habitants de notre commune de 20'000 habitants.

Pendant de nombreuses années, la population de Meyrin n'avait accès qu'au service d'un bibliobus (venant des Bibliothèques municipales de la Ville de Genève). Celui-ci venait une fois par semaine, quelques heures en fin d'après-midi, et vu l'espace disponible, n'offrait qu'un choix restreint de livres et revues.

Tout d'abord, cette nouvelle bibliothèque fait partie d'un cadre architectural moderne, original et esthétiquement beau : nous bénéficions de deux ailes avec, d'un côté la bibliothèque jeunes et de l'autre, la bibliothèque adultes, toutes deux dotées de locaux clairs et très avenants. Dans la partie adultes, il y a une salle de lecture très calme avec des périodiques, la possibilité de consulter les journaux quotidiens et les hebdomadaires, un bon choix de livres et d'ouvrages de références, ainsi que des vidéos, clairement classées. Dans la partie jeunes, ces derniers trouvent leur bonheur dans un vaste espace : grand choix de livres, BD, vidéos, revues, classés par âges, par types, et très diversifiés. Plusieurs espaces conviviaux sont réservés à la lecture avec du « mobilier » très adapté aux enfants plus petits. Le personnel de la bibliothèque prévoit plusieurs fois par mois des animations autour du conte pour les plus jeunes enfants.

Une particularité et une richesse à l'image de ce qu'est la ville de Meyrin : une bibliothèque interculturelle hébergée dans les locaux du premier étage, des livres dans de nombreuses langues étrangères permettent aux étrangers (enfants comme adultes) de garder le lien avec leur culture et leur langue d'origine, par le biais de l'écrit.

Nous avons la possibilité de faire des propositions d'achats de livres ce qui permet une forme de participation aux choix des livres, BD, vidéos, et CD-roms.

Pour les nombreux élèves des écoles primaires et du Cycle d'Orientation de Meyrin, cette bibliothèque s'est avérée être un réel outil pour venir faire des recherches sur des sujets qu'ils ont besoin d'étudier.

Grâce à tous ces atouts, avec un personnel compétent, ouvert et accueillant, la bibliothèque de notre ville est devenue un vrai lieu de rencontre, lieu de partage et de convivialité pour les adultes comme pour les enfants. Cette bibliothèque répond donc bien aux besoins des milieux culturels qui s'étaient exprimés pendant des années à Meyrin, réclamant un espace culturel. Elle a donc tout à fait rempli le but qui lui avait été attribué et nous ne pouvons que nous féliciter de cette réalisation. Nous souhaitons que la bibliothèque continue à prendre son essor et continue à se diversifier, comme par exemple le développement d'un secteur CD-rom et des animations autour du livre pour les adultes.

G. BORDRY
Lectrice, Meyrin



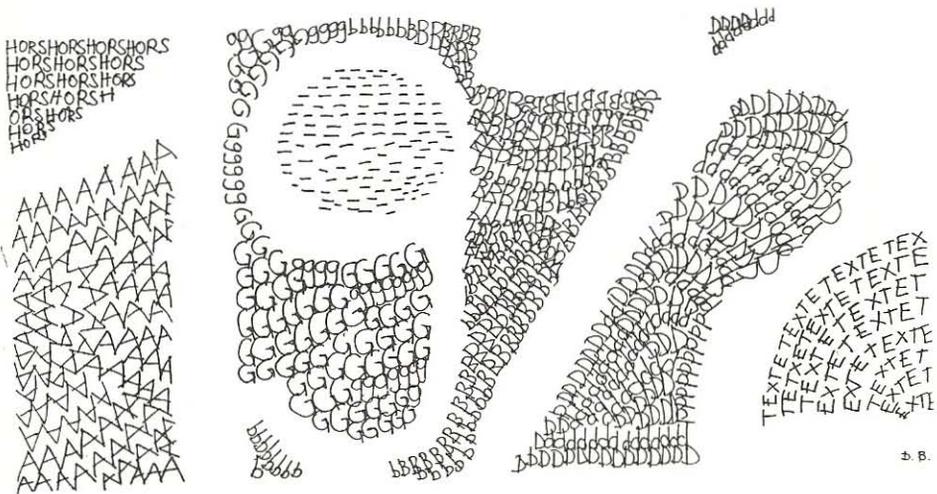
Hors-texte est le bulletin d'information de l'Association genevoise des bibliothécaires diplômés (AGBD). Il est envoyé gratuitement trois fois l'an (mars, juin et novembre) à tous les membres de l'AGBD. Les personnes non membres ou les organismes peuvent s'y abonner au prix de Fr. 20.- l'an

Le comité de rédaction est composé de : Elisabeth Bernardi, Eric Monnier, Matou Noetzlin, Danièle Tosi, Joëlle Walther.

Et pour ce numéro spécial, nous avons bénéficié de la collaboration exceptionnelle de Donatella pour l'illustration et de notre président Michel Gorin.

Adresse :

Rédaction de **HORS-TEXTE** / A.G.B.D.
Case postale 3494
CH - 1211 **Genève 3**



ATTENTION : délai de remise pour le prochain numéro

15 octobre 1997

Afin de pouvoir vous envoyer HORS-TEXTE comme prévu, nous vous demandons de respecter ce délai. Merci d'avance

SOMMAIRE

Editorial	p.	2
Cette année-là ...	p.	3
Regard sur trois revues professionnelles en 1972	p.	5
En guise d'hommage...	p.	7
Création de l'AGBD		
L'AGBD : pourquoi, comment ? : propos de sa présidente honoraire	p.	8
L'AGBD, à quoi ça sert ? : propos d'un membre	p.	10
Informatisation		
"Return - retour de chariot" ... ou 32 ans d'informatisation des bibliothèques genevoises	p.	12
L'informatisation des bibliothèques : la vision d'un utilisateur	p.	16
Réévaluation des fonctions		
Evaluation de fonction à l'Etat de Genève : le cas des bibliothécaires	p.	18
Documentaliste dans le privé : l'effondrement d'un mythe ?	p.	21
Architecture		
D'une école à une bibliothèque : la bibliothèque municipale des Pâquis du point de vue d'une bibliothécaire	p.	23
D'une école à une bibliothèque : la bibliothèque municipale des Pâquis du point de vue de son créateur	p.	26
Bibliothèques scolaires		
Les bibliothécaires-documentalistes scolaires, ou le profil "improbable"	p.	29
Autour du livre emprunté	p.	31
Mes bibliothèques	p.	33
Formation		
A tous ceux qui ne sont pas devenus...	p.	35
Confidences pour confidence...	p.	38
Gestion		
Les nouvelles tendances de la gestion publique : le défi du changement	p.	40
Les bibliothèques du Palais de justice sur le chemin du "NPM" ?	p.	43
Milieu international		
Les bibliothécaires en milieu international : Genève et le monde	p.	45
Dix règles de survie pour l'utilisateur d'une bibliothèque onusienne	p.	47
Bibliothèques d'entreprise		
Les tribulations d'une bibliothécaire helvète en Afrique	p.	49
Bibliothèque d'entreprise : quelques propos d'un usager	p.	52
Bibliothèques publiques		
Journal de la naissance d'une bibliothèque publique, vécue par une bibliothécaire	p.	54
Naissance d'une bibliothèque publique : l'avis d'une lectrice	p.	57